

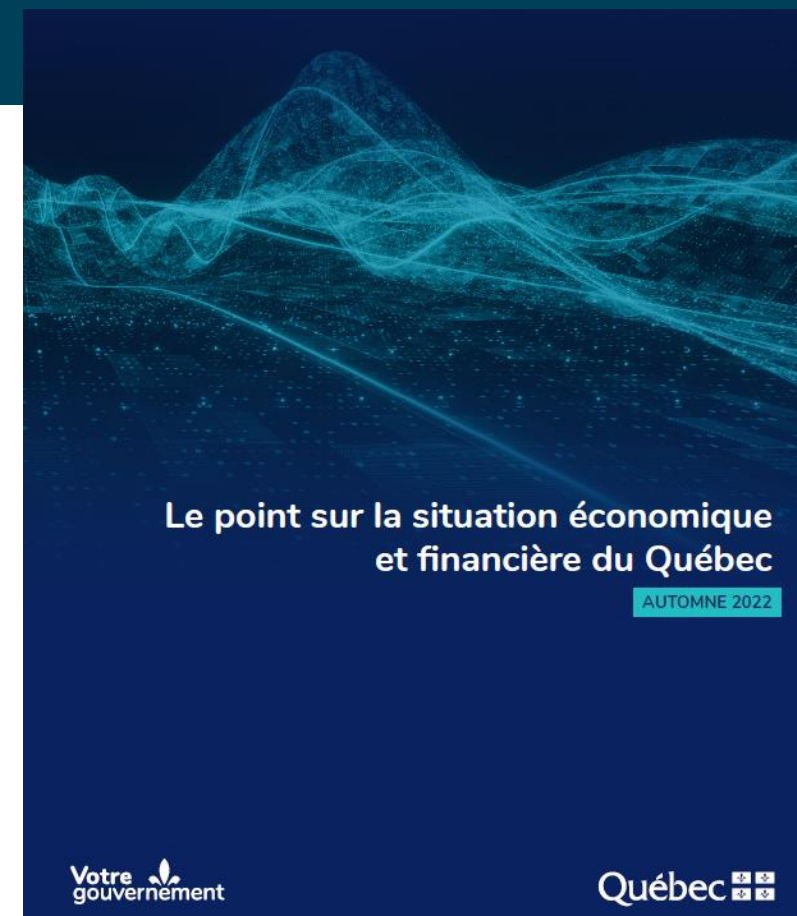
9 décembre 2022



Chaire en  
**fiscalité** et en  
**finances publiques**

Préparé par l'Équipe de la Chaire

# Regard sur la Mise à jour économique et financière 2022 du Québec



Le point sur la situation économique  
et financière du Québec

AUTOMNE 2022

Votre  
gouvernement

Québec

Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale



**Luc Godbout,  
titulaire de la Chaire**

Des incertitudes apparaissent en matière de perspectives économiques; la prévision de croissance économique pour 2023 a été revue à la baisse, passant de 2,0 % (Budget de mars) à 1,7 % (Rapport préélectoral), puis à 0,7 %. La prudence est donc de mise dans l'élaboration de nouvelles initiatives. À titre illustratif, sans celles de l'automne, le budget de l'année en cours aurait été équilibré. Malgré tout, les finances publiques du Québec sont en bonne posture advenant une récession.

À nos yeux, dans un tel contexte, il existe des conditions préalables avant de mettre en œuvre la réduction d'impôt sur le revenu promise. Pensons au retour de l'application de la Loi sur l'équilibre budgétaire; à la présentation d'un plan de résorption des déficits d'ici 2027-2028; à l'identification d'une nouvelle cible d'endettement sur un horizon de 10 à 15 ans et à la fixation des versements annuels requis au Fonds des générations pour atteindre cette cible. Ce n'est qu'après qu'il sera possible d'évaluer s'il y a une marge de manœuvre pour procéder à la réduction d'impôt.

Le Budget 2023 méritera donc toute notre attention.

# Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale – Mise à jour économique et financière 2022 du Québec



1. Une prévision de croissance économique de 0,7 % en 2023, significativement plus basse que dans le Rapport préélectoral d'août 2022.
2. Un scénario alternatif de récession avec une diminution du PIB réel de 1 % pour 2023.
3. Les perspectives économiques du scénario de référence indiqueraient que le Québec évolue à son potentiel économique.
4. Une inflation de 6,8 % en 2022, qui ralentirait à 3,7 % en 2023 pour retourner dans la fourchette cible en 2024.
5. En 2022-2023, le déficit budgétaire s'explique entièrement par les nouvelles initiatives de l'automne.
6. Un retour à l'équilibre budgétaire toujours prévu pour 2027-2028, malgré un déficit indiqué de 2,9 G\$ en 2026-2027.

# Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale – Mise à jour économique et financière 2022 du Québec



7. Les sources de revenus autonomes montrent des hausses relativement régulières, sauf les impôts des sociétés qui connaissent d'abord une diminution après une hausse marquée l'année dernière.
8. Des dépenses de portefeuilles qui croissent fortement en 2022-2023 (13 %), mais peu en 2023-2024 (0,7 %).
9. Un ratio de la dette brute au PIB sous la cible de la Loi depuis 2021-2022 et la cible du ratio de la dette représentant les déficits cumulés au PIB atteinte en 2025-2026.
10. Un rappel des mesures anti-inflation déjà annoncée : le nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie et le plafonnement de l'indexation des tarifs gouvernementaux.
11. L'annonce de la bonification du crédit remboursable pour le soutien des aînés (prestation maximale de 2 000 \$ par aîné de 70 ans et plus).
12. Introduction d'une taxe sur le vapotage harmonisée avec le fédéral.

L'économie	6
Les finances publiques	13
Mesures budgétaires et fiscales pour les particuliers	29
Et aussi	42
Et après	45

Note : Sauf indication contraire, les informations du présent Regard CFFP sont tirées de trois documents du ministère des Finances du Québec : *Le point sur la situation économique et financière du Québec, Automne 2022*, *Budget 2022-2023. Plan budgétaire*, Mars 2022 et *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec*, Août 2022.



# Faits saillants

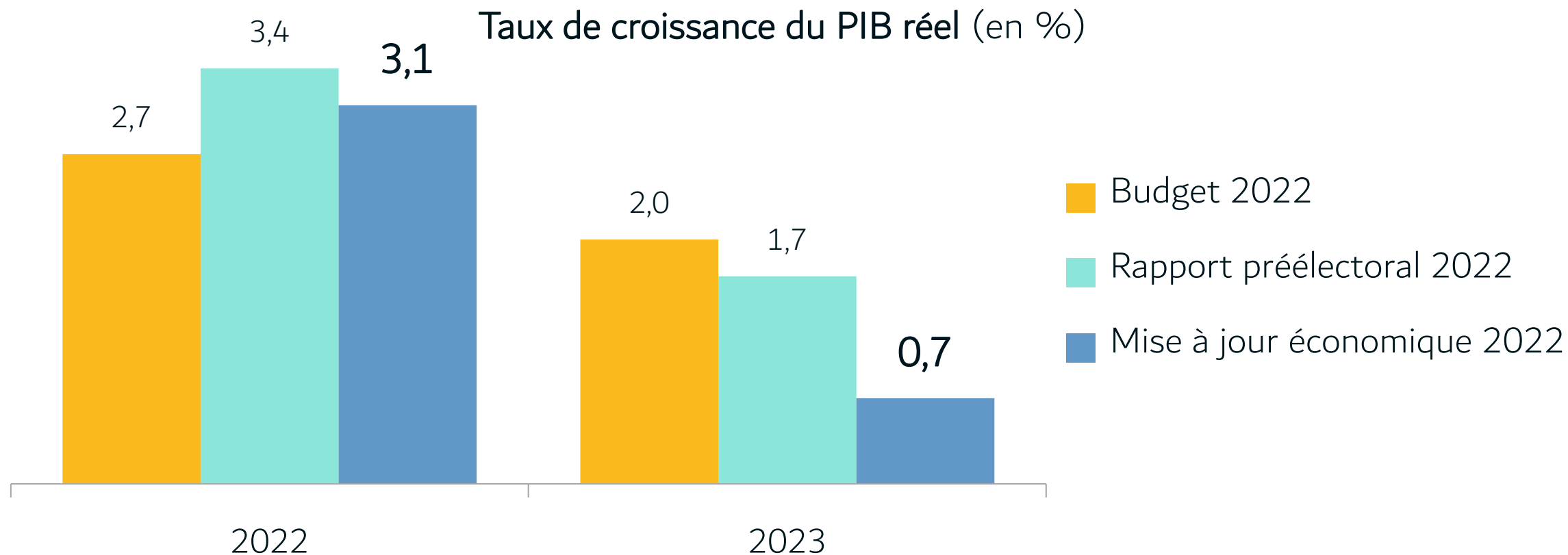
## L'économie

Mise à jour économique  
et financière du Québec

# Perspectives économiques – Évolution du PIB réel



- Prévission de croissance économique de 3,1 % en 2022, plus élevée que celle prévue au Budget 2022.
- La perspective de croissance pour 2023 est également significativement changée depuis le Budget 2022.

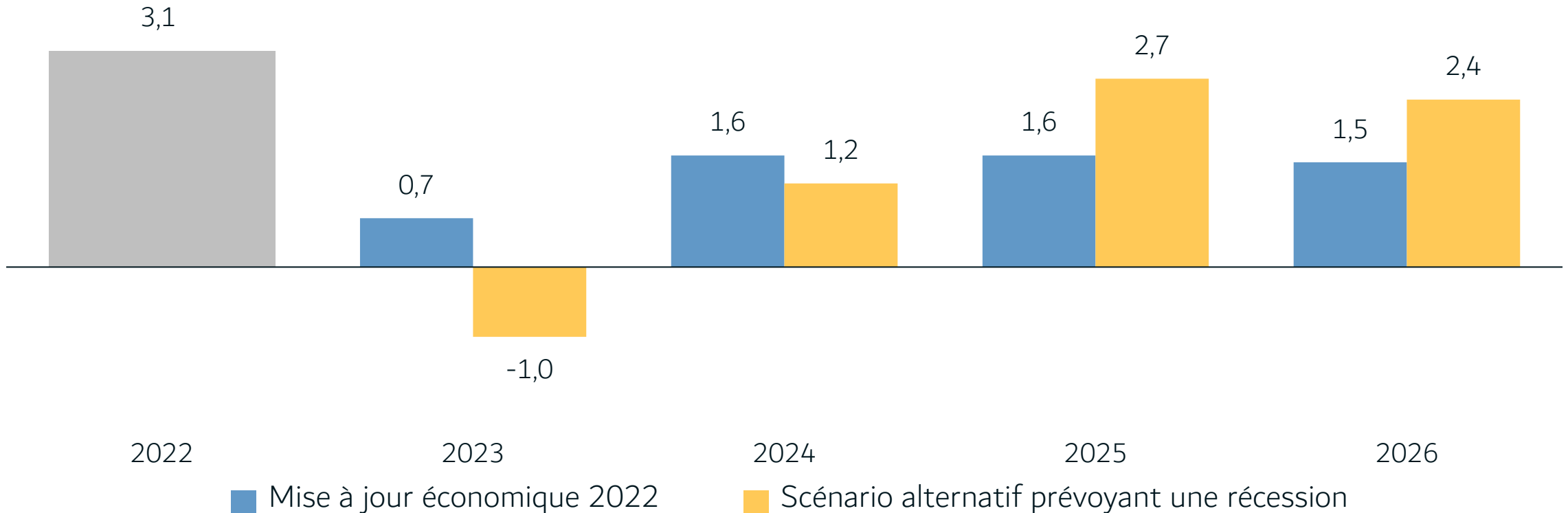


- Croissance du PIB nominal de 10 % en 2022 et de 2,8 % en 2023.

# Perspectives économiques – Scénario alternatif de récession

- Première fois → scénario alternatif prévoyant une récession.
- Scénario alternatif prévoit un taux de croissance négatif du PIB réel pour 2023, un taux plus faible pour 2024 et un rattrapage en 2025 et 2026 (taux plus élevés).

Taux de croissance du PIB réel selon le scénario de référence et alternatif (en %)

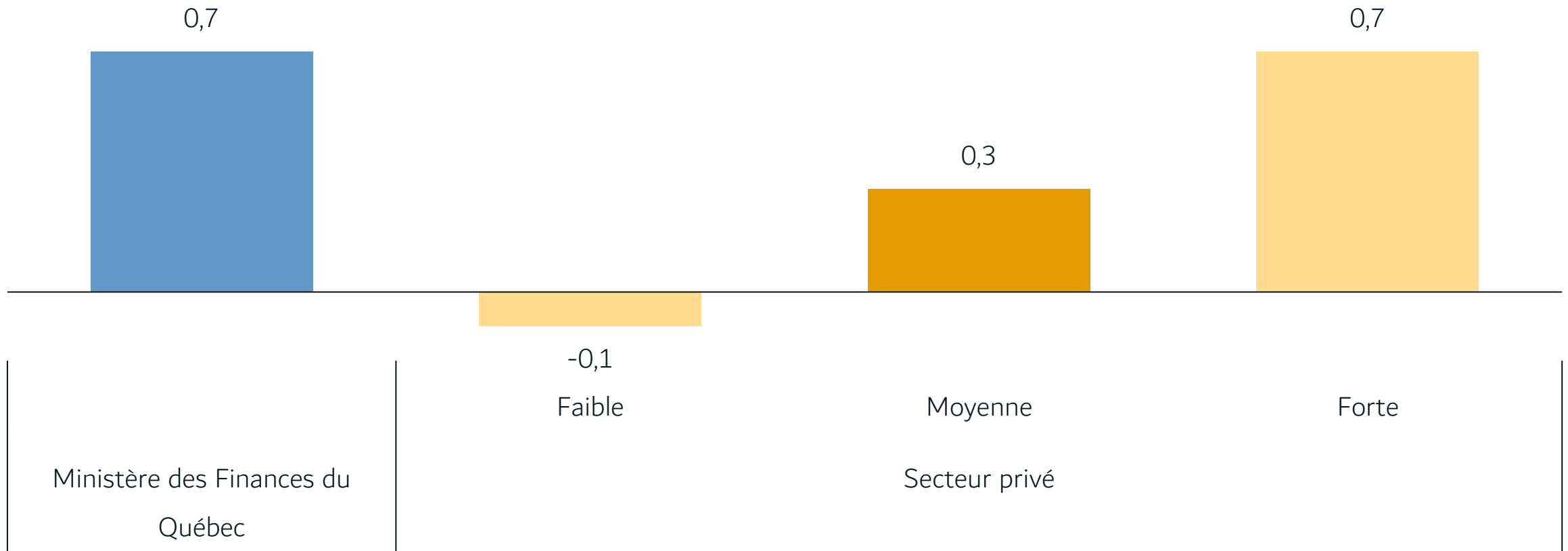




# Perspectives économiques – Croissance optimiste pour 2023

- Taux de croissance prévu pour 2023 est optimiste en comparaison aux prévisions du secteur privé
- Ministre a indiqué en conférence de presse que les prévisions du MFQ ont été produites à la mi-octobre tandis que celles du secteur privé sont plus récentes.

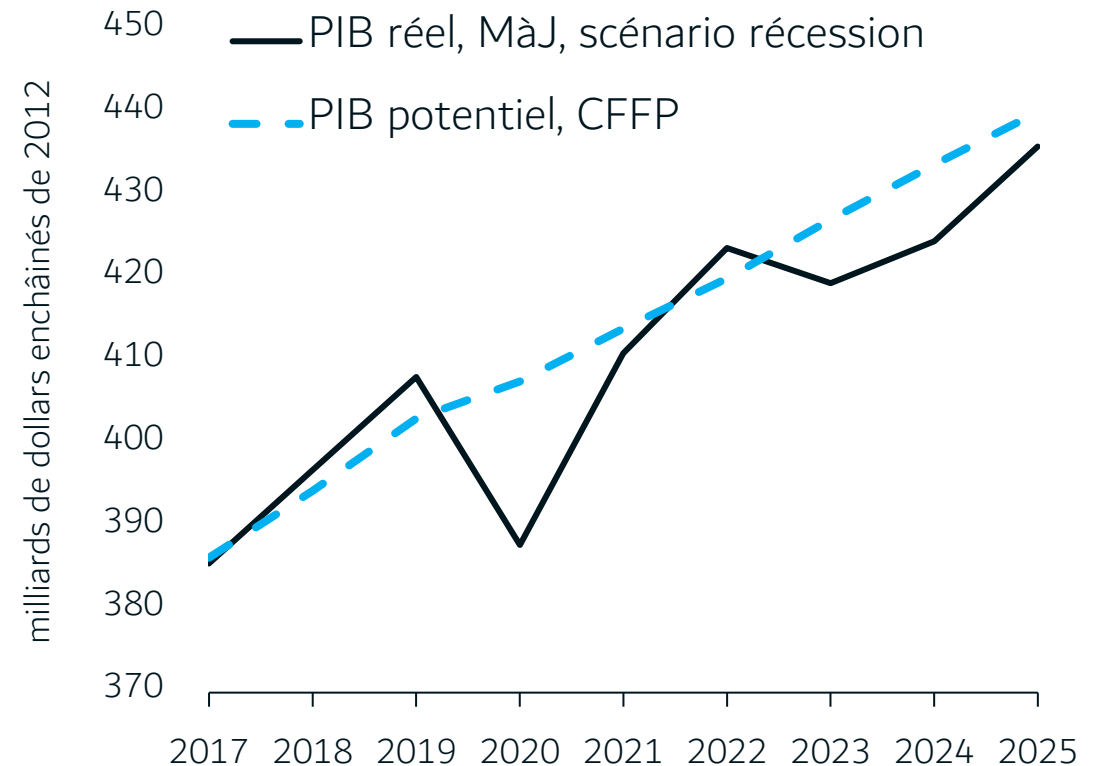
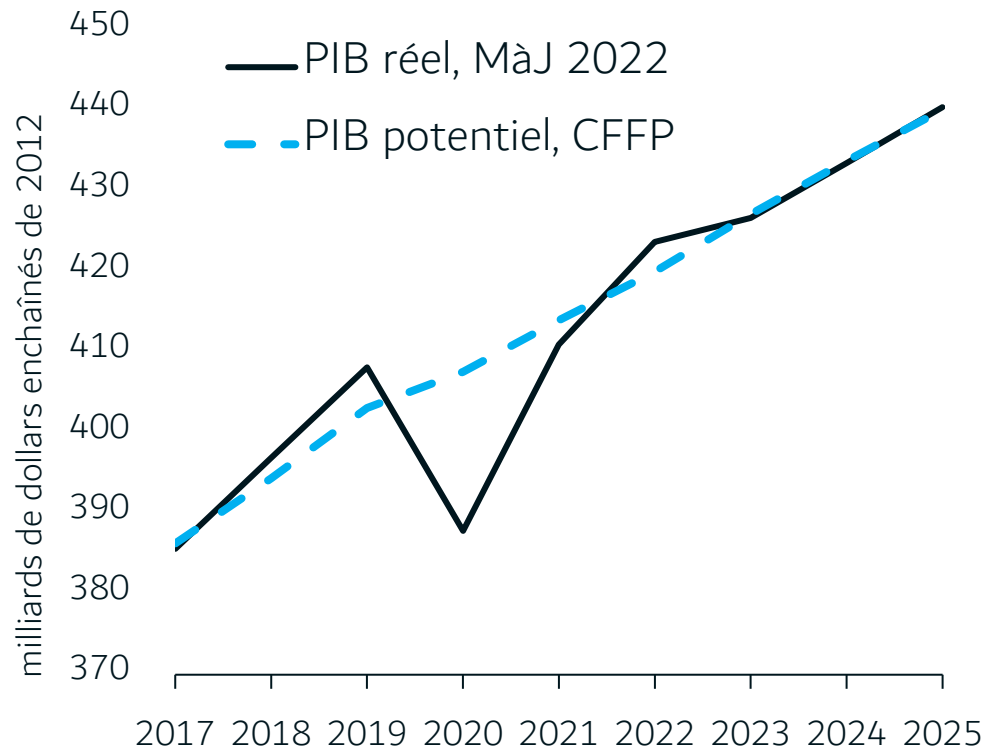
Prévision de croissance du PIB réel pour 2023 (en %)



# Perspectives économiques – Évolution du PIB réel et du PIB potentiel



- Perspectives économiques de la Mise à jour 2022, mises en relation avec une évaluation du PIB potentiel du Québec, montrent que le Québec évoluerait à son potentiel jusqu'en 2025.
- Sur la base des perspectives du scénario de récession, le PIB réel serait autour de 2 % sous son potentiel en 2023 et 2024. L'écart de production se refermerait progressivement à partir de 2025.

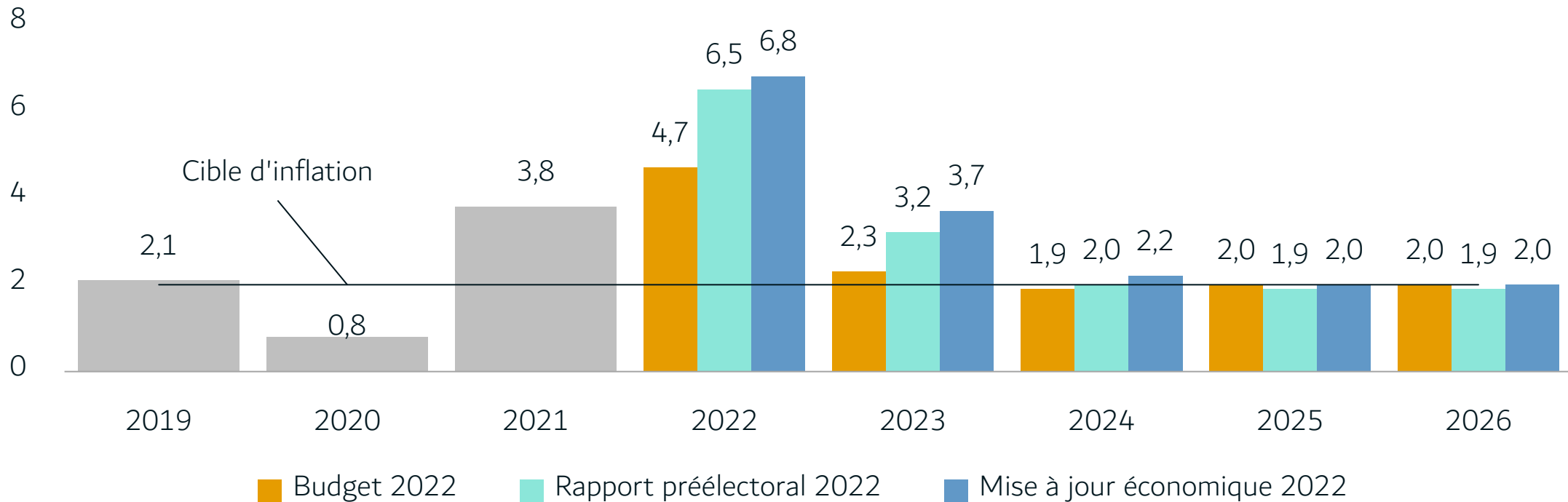


# Perspectives économiques – Inflation



- 2022 ressort comme une année d'inflation très élevée, et significativement plus élevée que prévu lors du Budget 2022.
- Retour anticipé à la cible de 2 % (sur une base annuelle) en 2024.

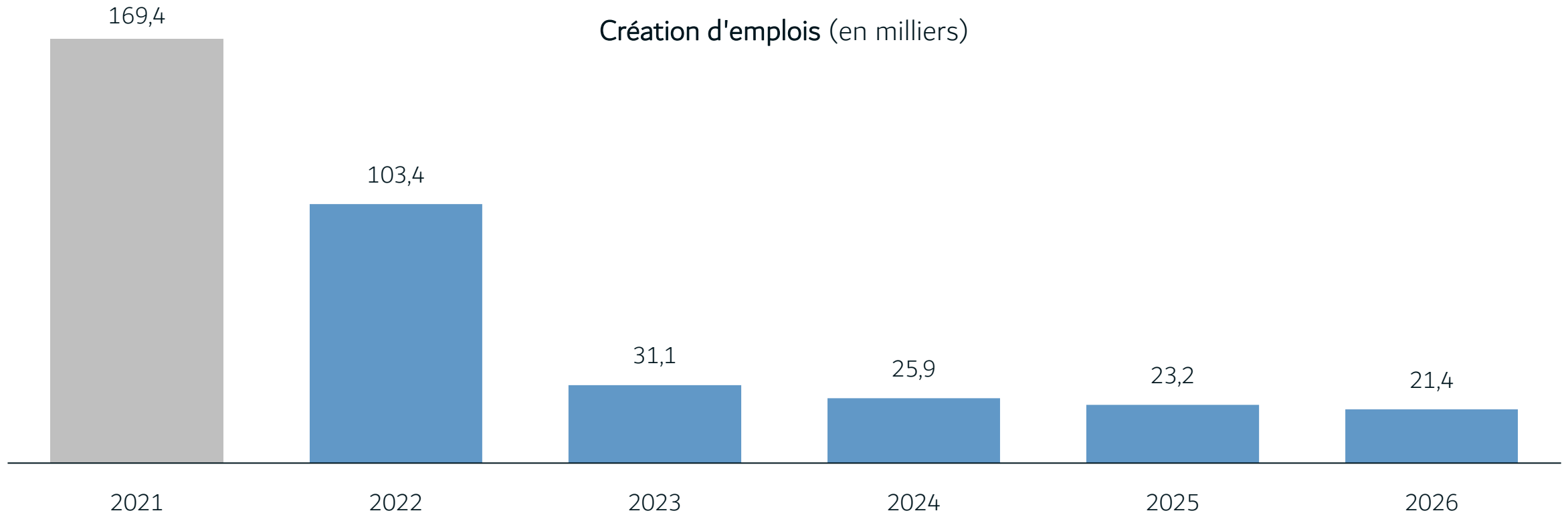
Taux d'inflation de l'IPC d'ensemble  
(moyenne annuelle, en %)



# Perspectives économiques – Marché du travail



- Création d'emplois prévue en 2023 a été revue à la baisse depuis le Budget 2022.
- Perspectives de création d'emploi demeurent faibles sur la période de projection.
- Taux de chômage a atteint un creux historique en 2022, ayant atteint 3,8 % en novembre 2022.





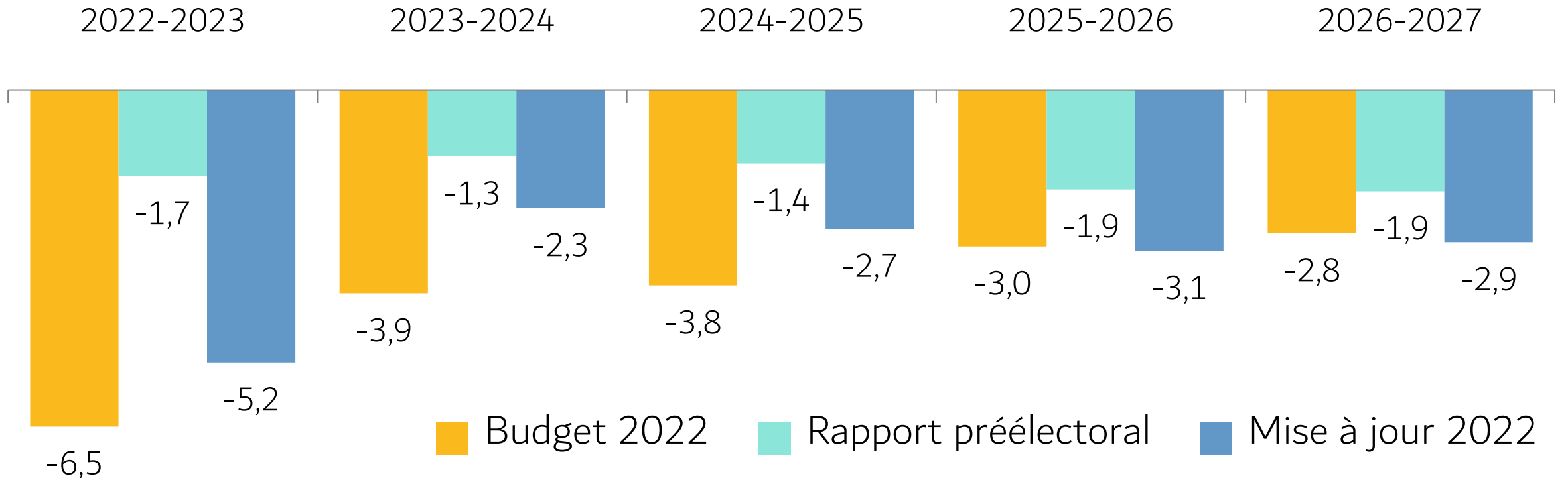
**Faits saillants**  
**Les finances publiques**  
**Mise à jour économique**  
**et financière 2022 du Québec**

# Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire



- 2022-2023 : le déficit budgétaire est estimé à 5,2 G\$ avant utilisation de la réserve de stabilisation.
- Légère amélioration en comparaison du Budget 2022, mais détérioration en comparaison du Rapport préélectoral d'août 2022.

## Solde budgétaire au sens de la Loi (en milliards de \$)



Note : Solde budgétaire avant la réserve de stabilisation.

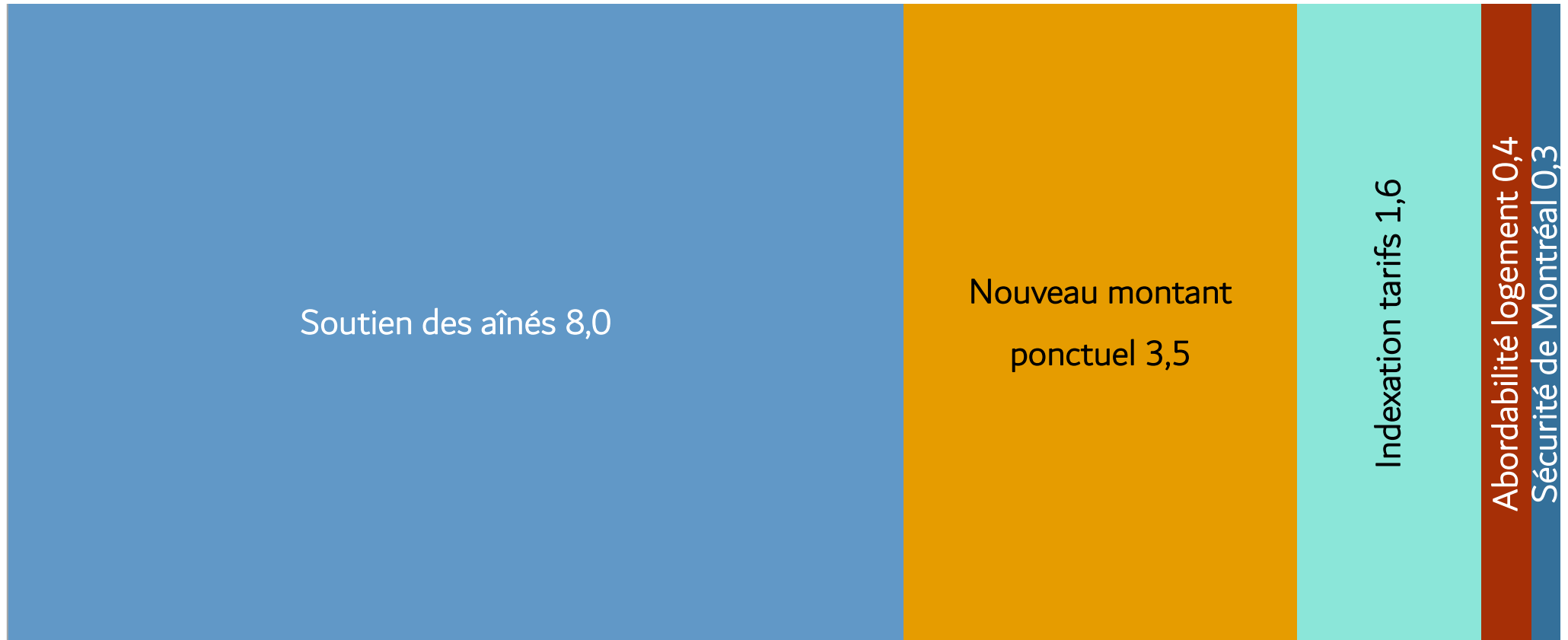
# Mesures de l'automne 2022



- 13,9 G\$ de nouvelles mesures (2022-2023 à 2026-2027) depuis le rapport préélectoral.

en milliards de \$

2022-2023 à  
2026-2027

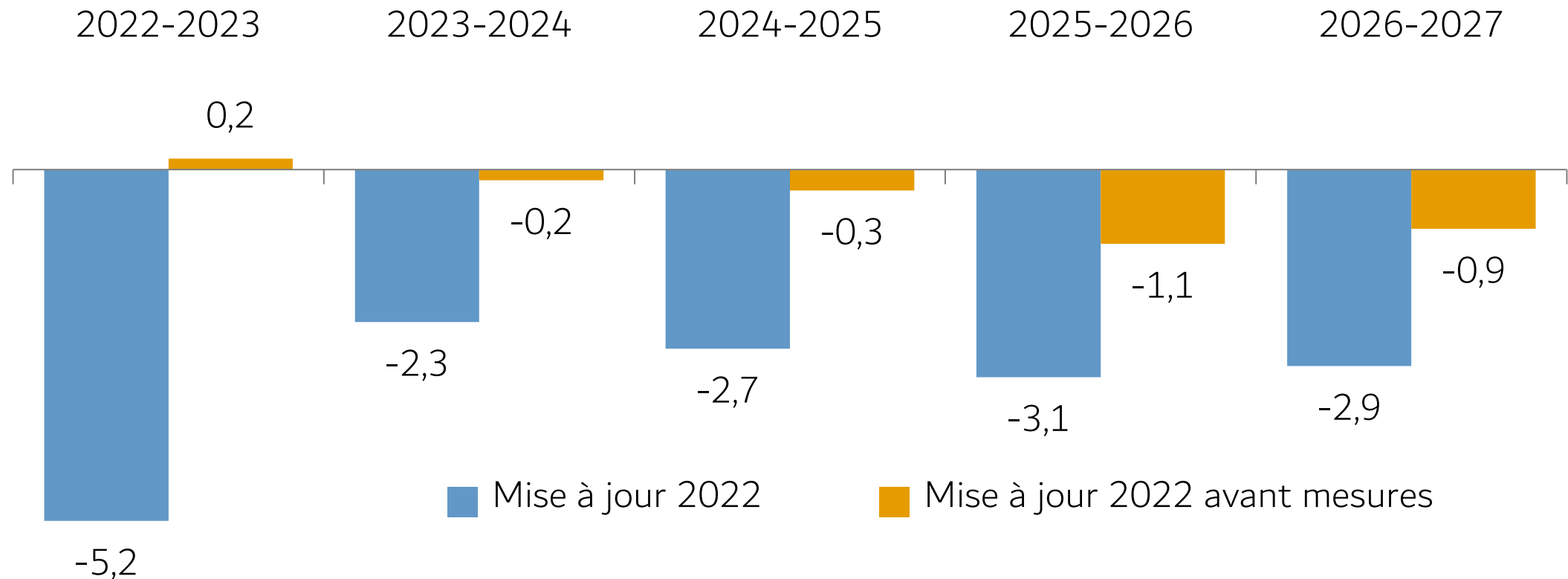


# Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire



- Sans les nouvelles initiatives de l'automne 2022, l'équilibre aurait été atteint en 2022-2023, même en incluant la provision pour risques économiques.

## Solde budgétaire au sens de la Loi (en milliards de \$)

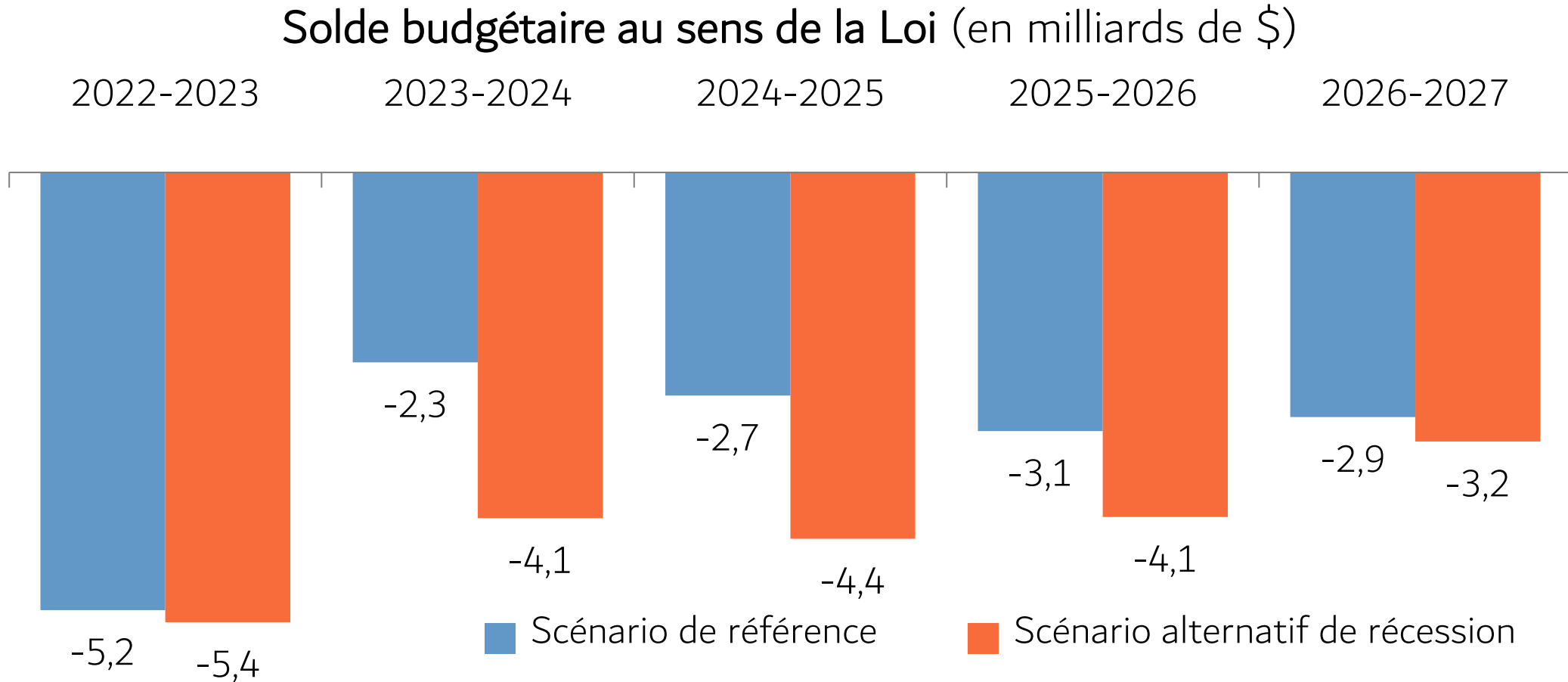


Note : Solde budgétaire avant la réserve de stabilisation.



# Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

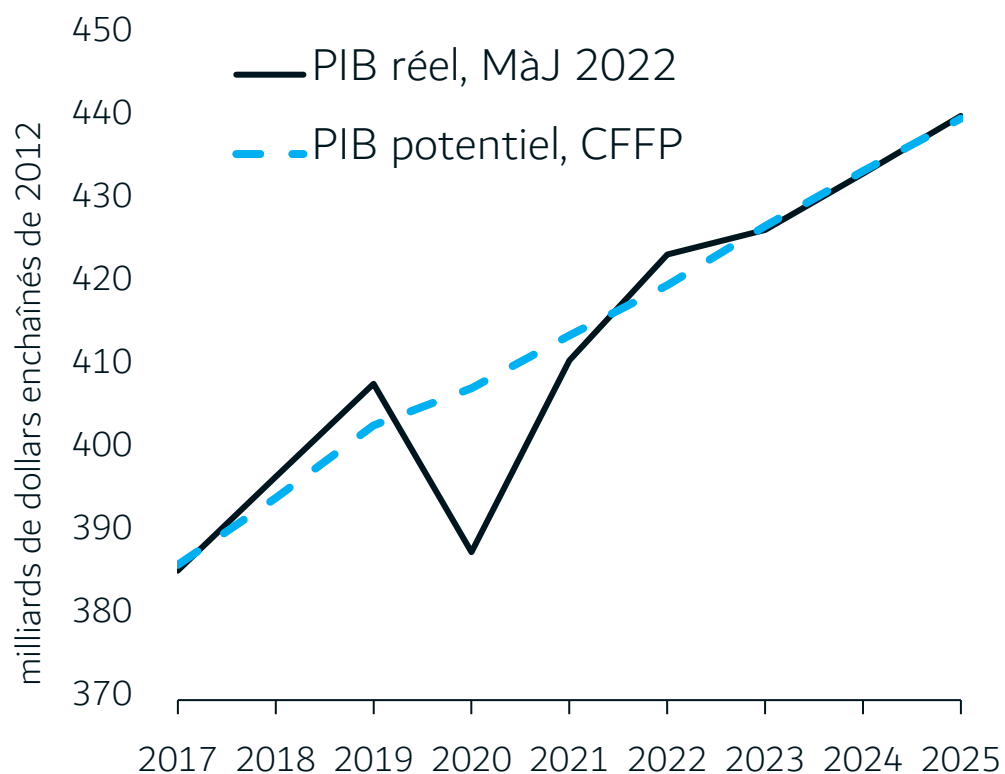
- Scénario alternatif envisageant une récession aggrave les déficits chaque année du cadre financier.



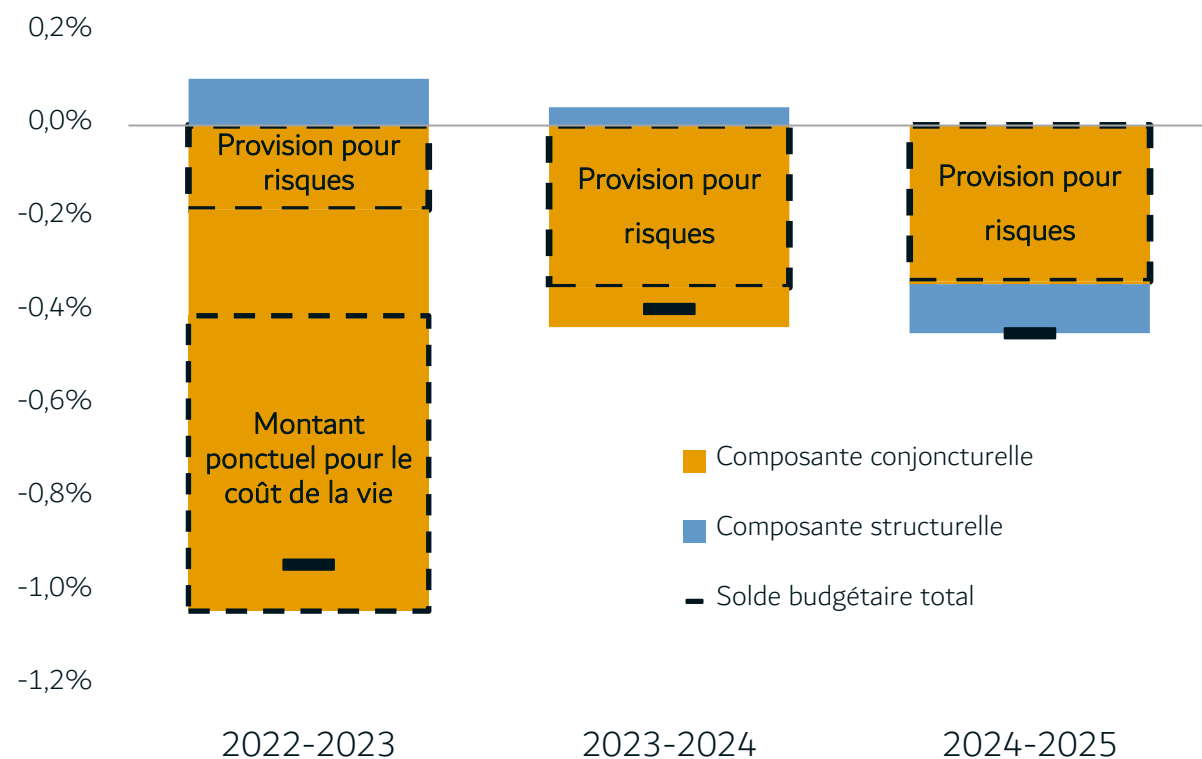
Note : Solde budgétaire avant la réserve de stabilisation.

# Décomposition des soldes budgétaires en composantes structurelles et conjoncturelles

- Le déficit au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire s'explique par la composante conjoncturelle.
- En 2022-2023, le montant ponctuel pour le coût de la vie représente plus de la moitié du déficit.
- En 2023-2024 et 2024-2025, la provision pour risques explique principalement le déficit.

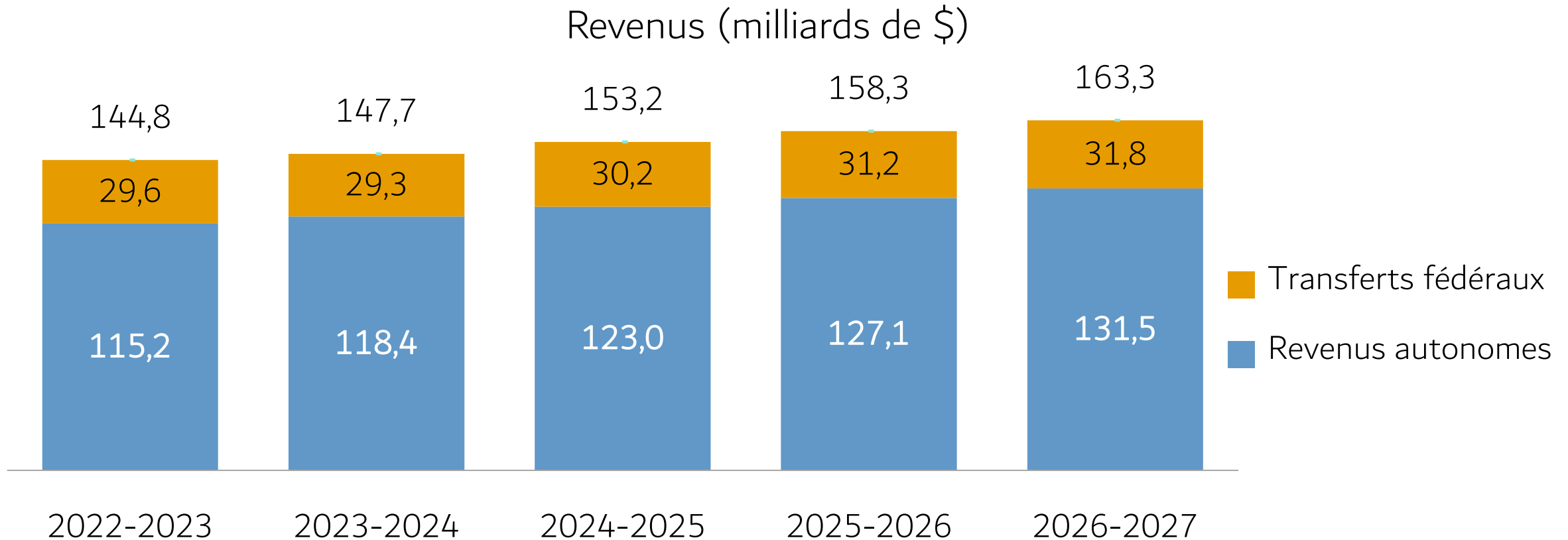


Composantes du déficit  
(au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire)



- Rappel : *Loi sur l'équilibre budgétaire* est actuellement suspendue.
  
- Prévu que le prochain budget indique l'année financière à laquelle la période de suspension de la Loi se terminera et présentera la trajectoire de retour à l'équilibre ainsi que les nouvelles cibles de réduction de la dette.
  
- Mise à jour 2022 indique de nouveau la volonté de retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028, basé sur les principes suivants :
  - l'engagement gouvernemental de ne pas alourdir le fardeau fiscal;
  - l'accroissement du potentiel économique du Québec;
  - le financement adéquat des grandes missions de l'État;
  - une croissance des dépenses arrimée à celle des revenus;
  - une contribution fédérale accrue pour les dépenses de santé.

- Après une croissance de 5,1 % des revenus autonomes en 2022-2023, la croissance annuelle moyenne devrait être de 3,4 % sur le reste de la période.
- Cadre financier indique une baisse des transferts fédéraux de 1,1 % en 2023-2024, puis une croissance moyenne de 2,8 % jusqu'à 2026-2027.



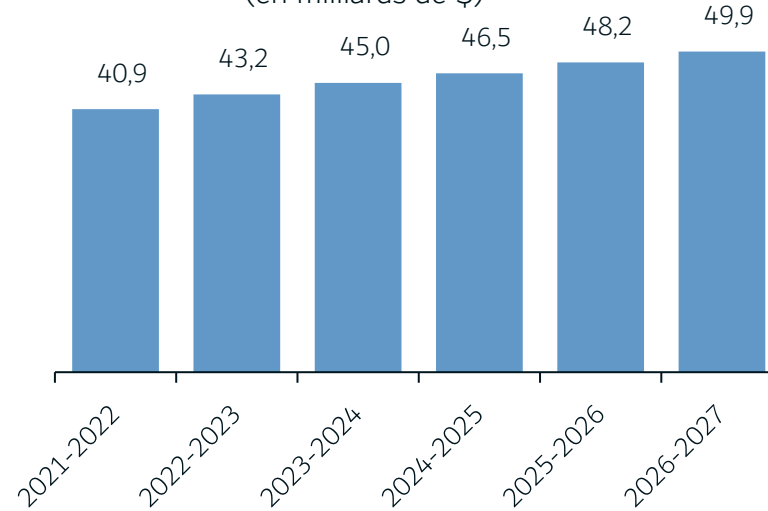
# Revenus autonomes



- Mise à part l'année 2022-2023, où les croissances sont supérieures, les revenus progressent à un rythme relativement régulier sur la période de projection.

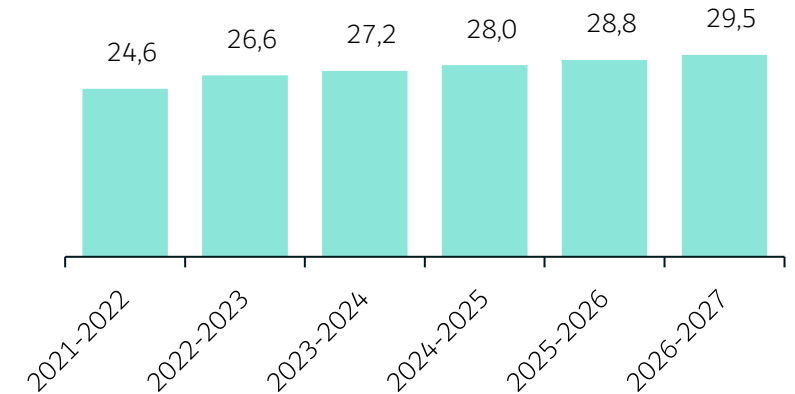
### Impôt sur le revenu des particuliers

(en milliards de \$)



### Taxes à la consommation

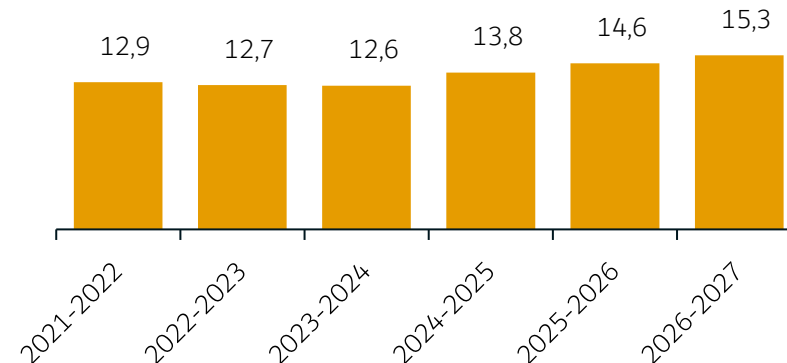
(en milliards de \$)



- Sauf les recettes tirées des impôts des sociétés qui diminuent en 2022-2023, après avoir crû fortement en 2021-2022.

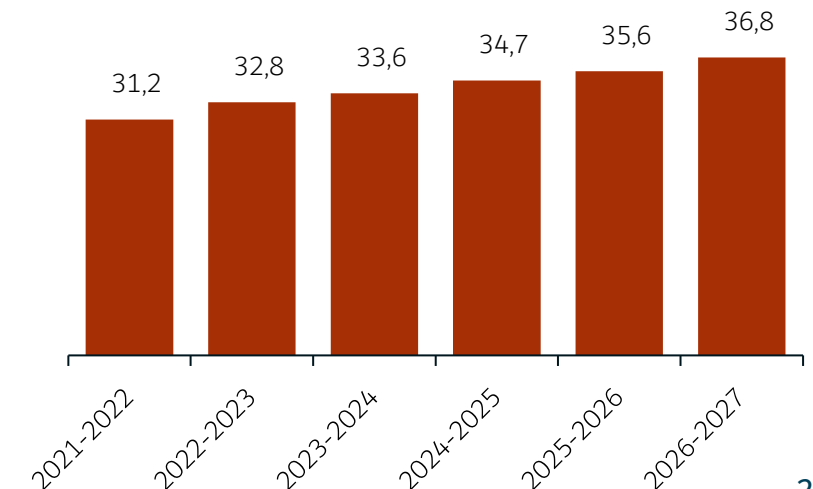
### Impôts des sociétés

(en milliards de \$)



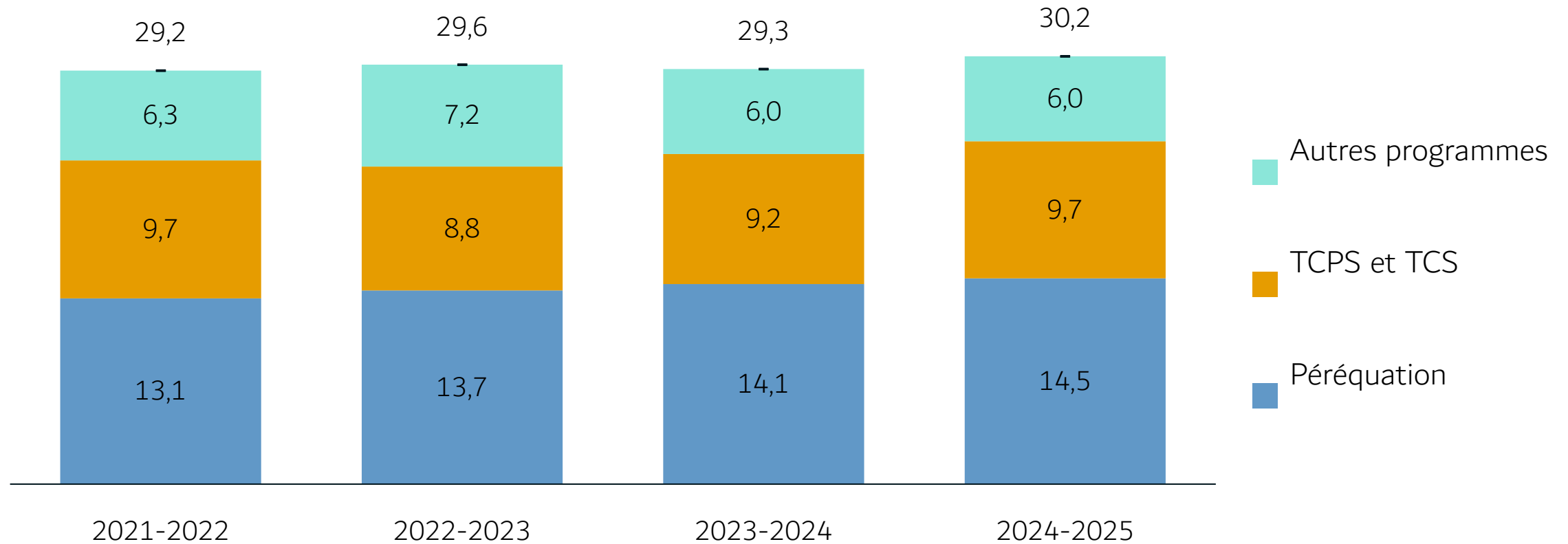
### Autres revenus autonomes

(en milliards de \$)



- Les transferts fédéraux totaux varient peu jusqu'en 2024-2025.

Transferts fédéraux (en milliards de \$)



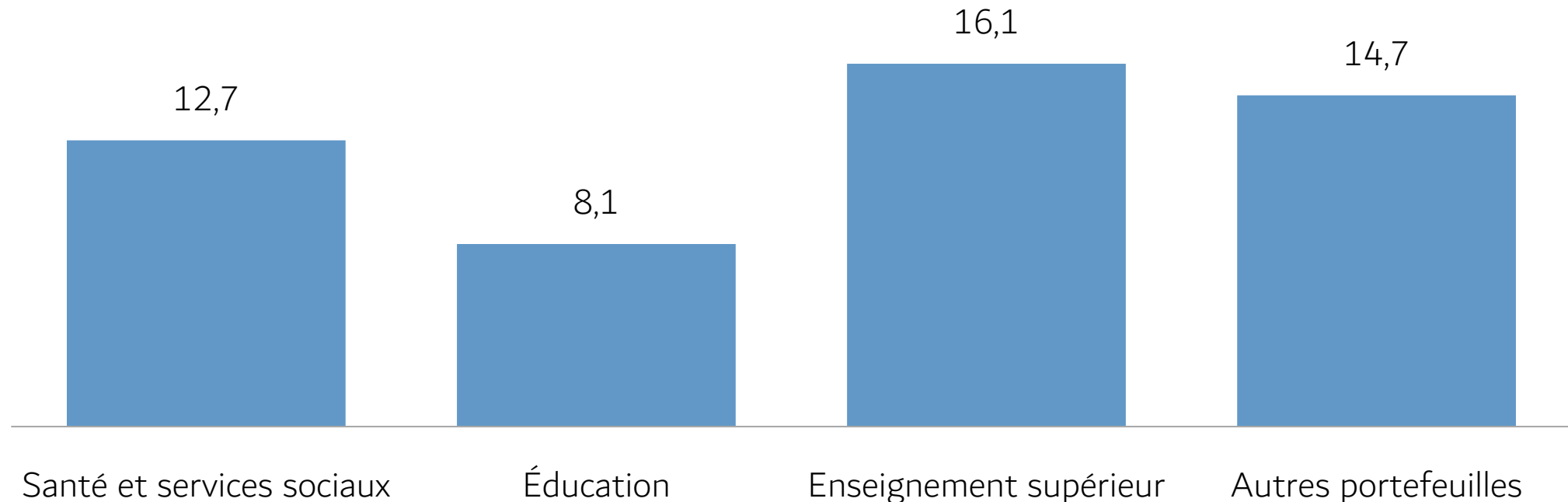
TCS = Transferts pour la santé

TCPS = Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux

# Croissance des dépenses de portefeuilles

- Taux de croissance des dépenses de portefeuilles en 2022-2023 relativement élevés.
- Hausse du portefeuille « Santé et Service sociaux » inclut notamment la bonification du soutien des aînés et les « Autres portefeuilles » incluent les montants ponctuels.
- À noter que dans tous les cas, il est indiqué que la croissance est en partie expliquée « par l'effet du niveau de dépenses inférieur constaté pour 2021-2022 ».

**Taux de croissance des dépenses par portefeuille, 2022-2023 (en %)**  
(excluant les mesures COVID-19)

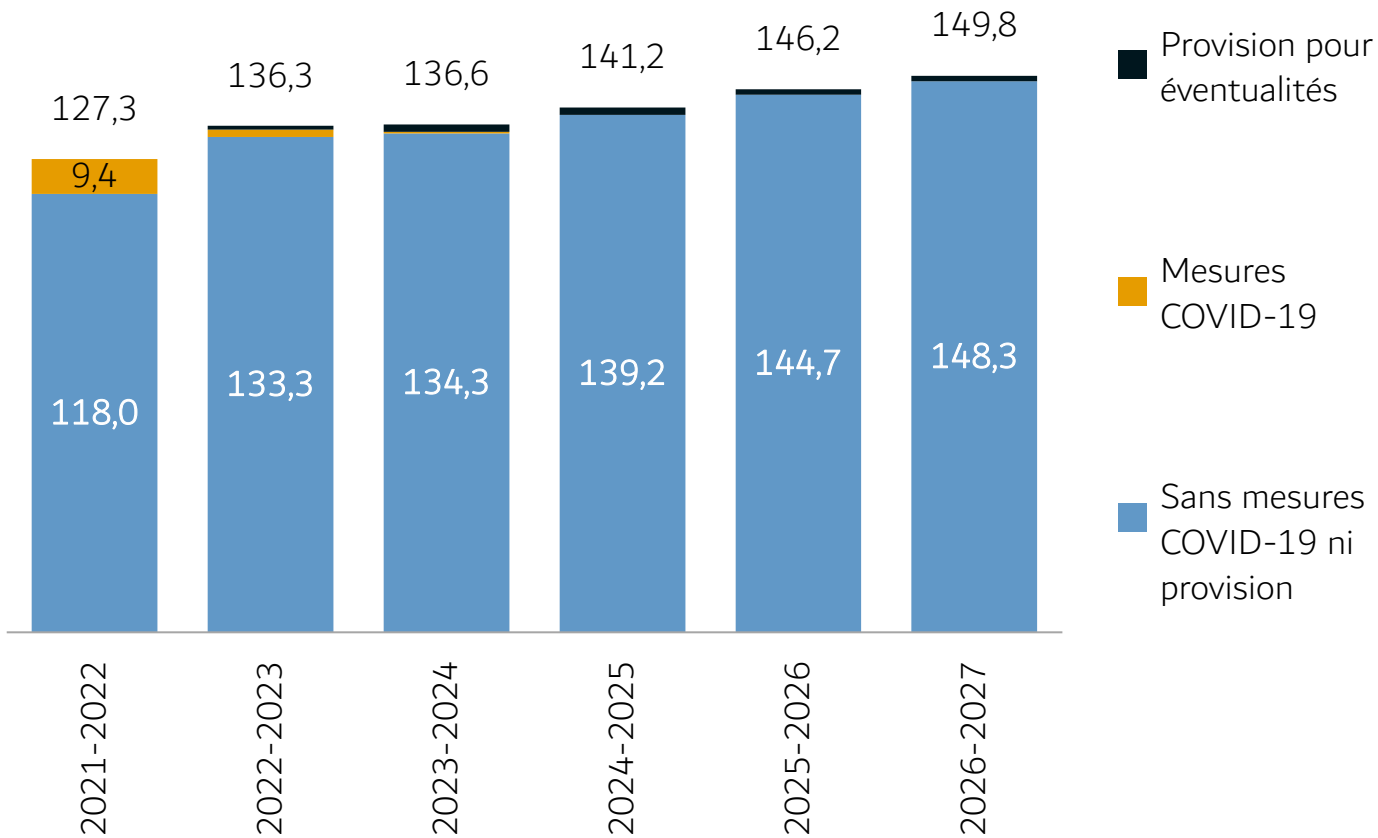


# Dépenses de portefeuilles

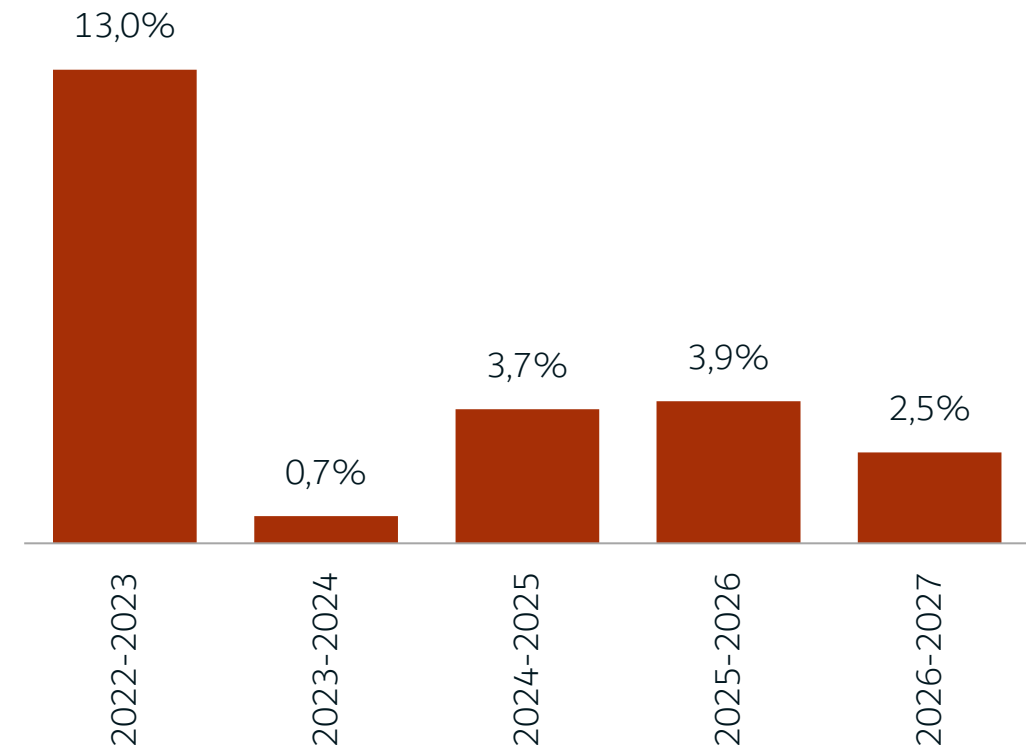


- Dépenses de portefeuilles excluant les mesures COVID-19 et la provision croissent de 13 % en 2022-2023. Cette croissance ne sera que de 0,7 % en 2023-2024.
- Ces taux s'expliquent notamment par les montants ponctuels versés.

Dépenses de portefeuilles (en milliards de \$)



Taux de croissance annuel des dépenses de portefeuilles, excluant les mesures COVID-19 et la provision (en %)





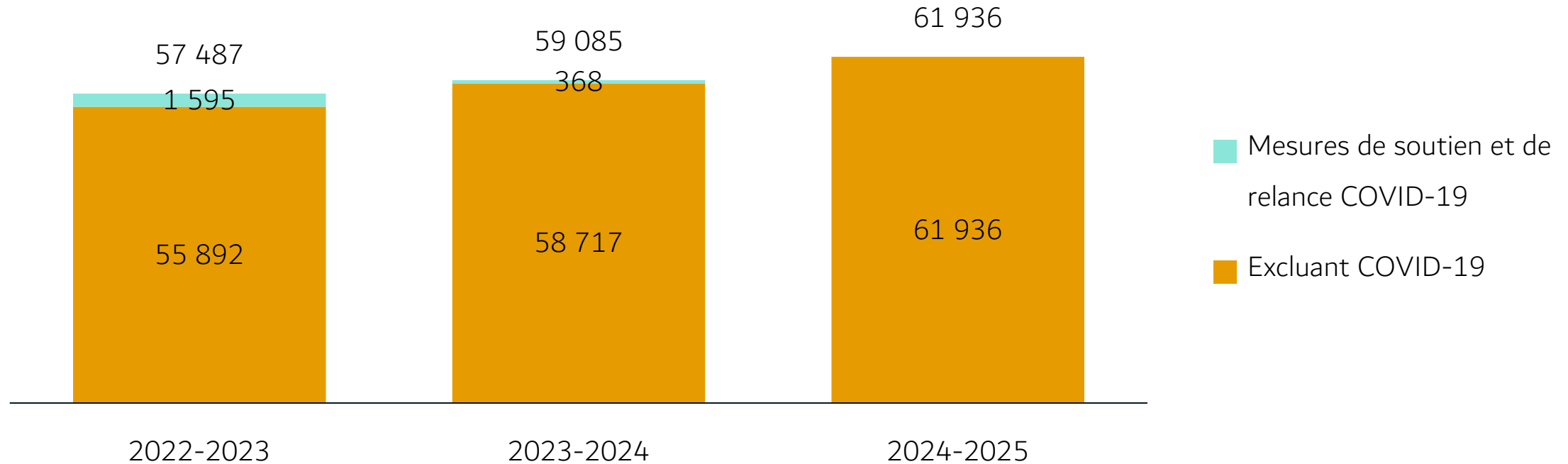
# Dépenses de santé



- Année 2023-2024 serait la dernière année qui inclut un montant pour mesures COVID-19 dans le portefeuille Santé et Services sociaux.
- Excluant les dépenses pour mesures COVID-19, les taux de croissance annuels prévus des dépenses de santé sont respectivement de 12,7 %, 5,1 % et 5,5 % de 2022-2023 à 2024-2025.

## Santé et Services sociaux, avec et sans COVID-19

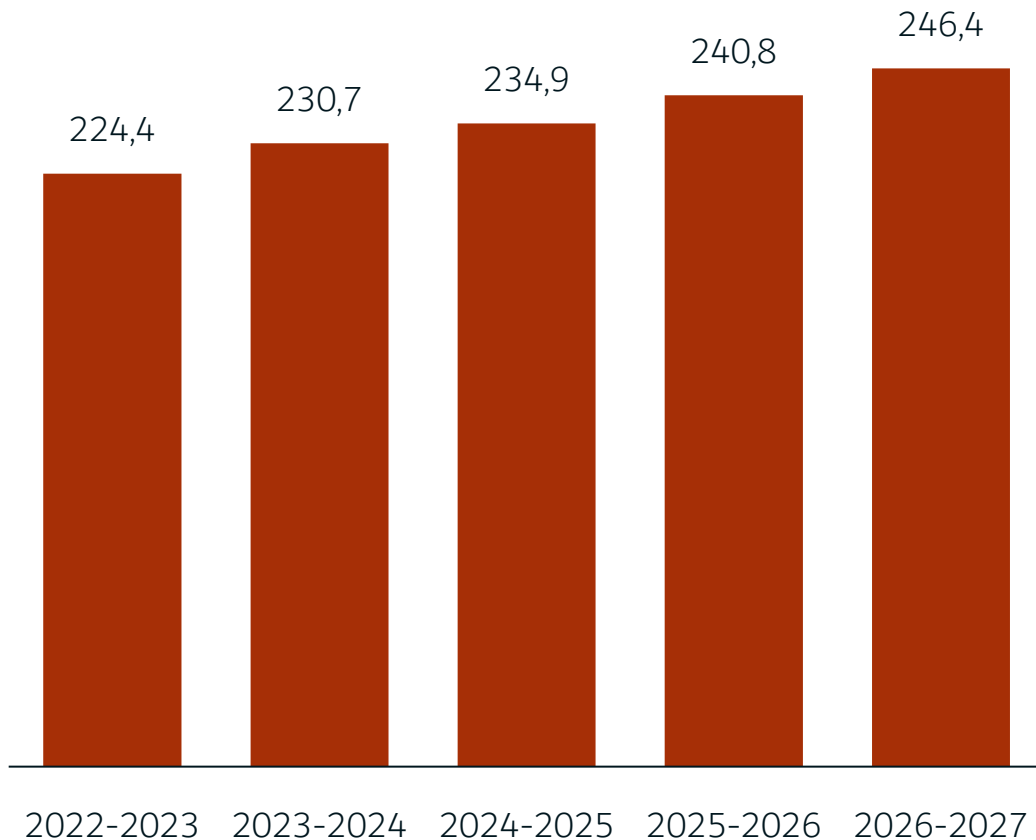
(en milliards de \$)



# Dettes brute et service de la dette

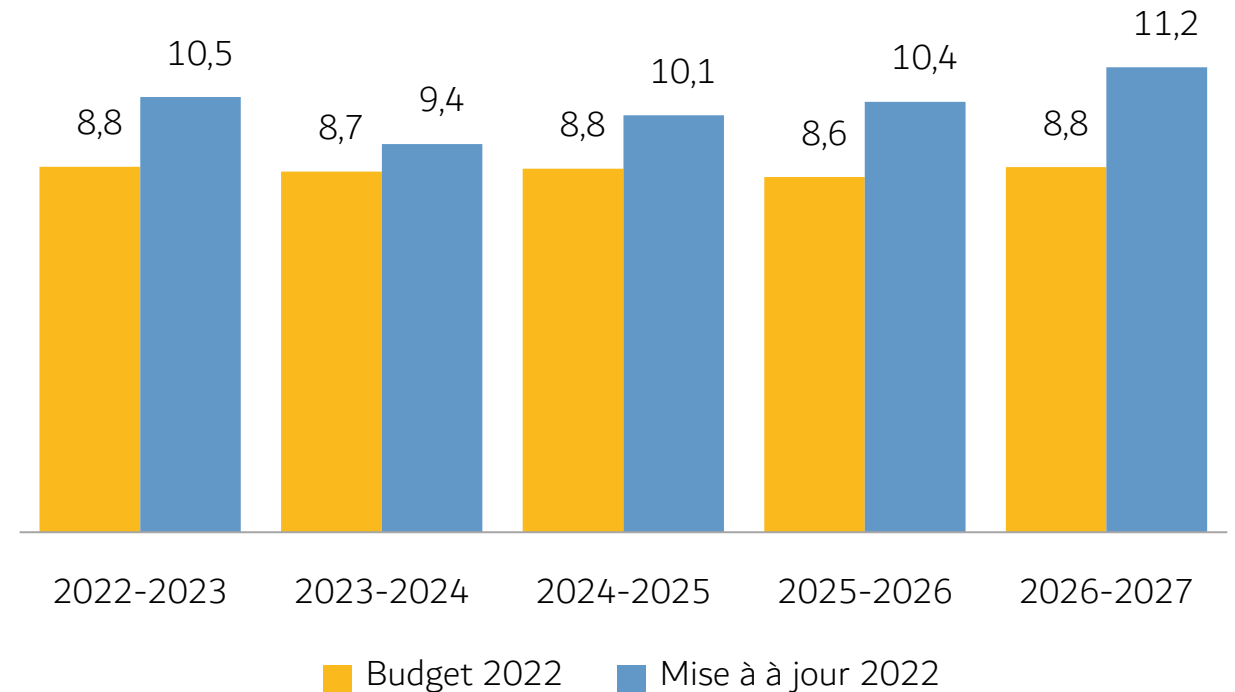
- Dette brute atteindra 224,4 G\$ au 31 mars 2023.

Dettes brute (en milliards de \$)



- Coût total des intérêts payés sur la dette sera plus élevé que prévu dans le Budget 2022

Service de la dette (en milliards de \$)

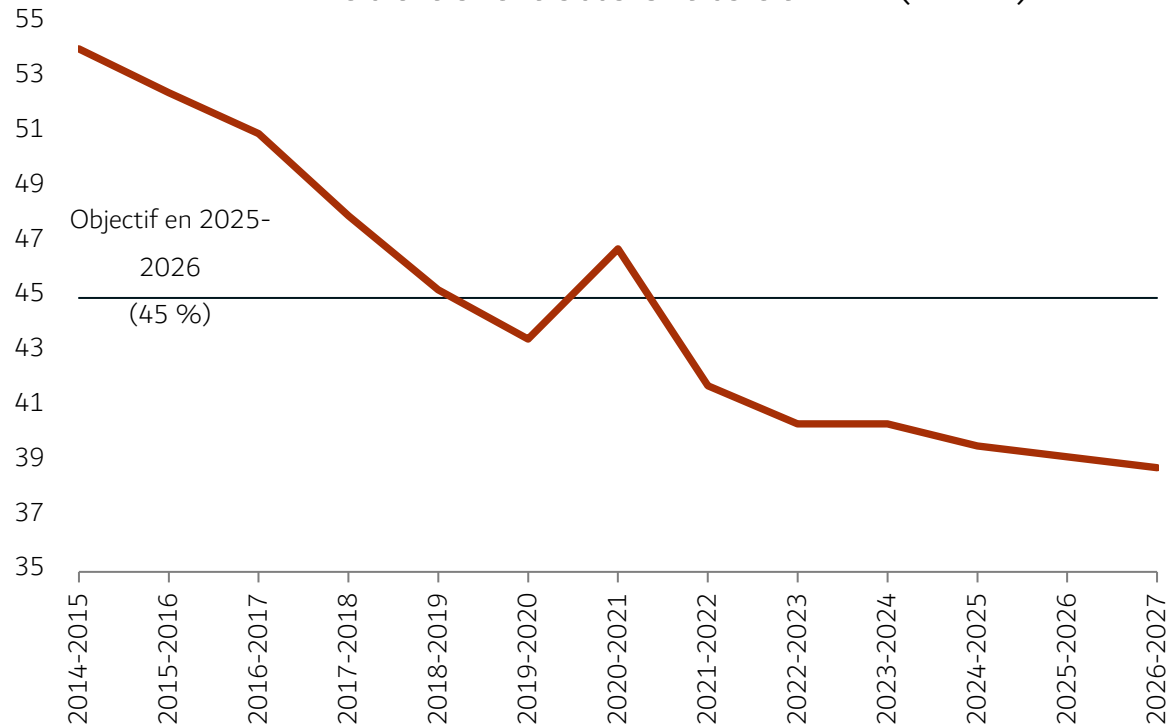


# Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations

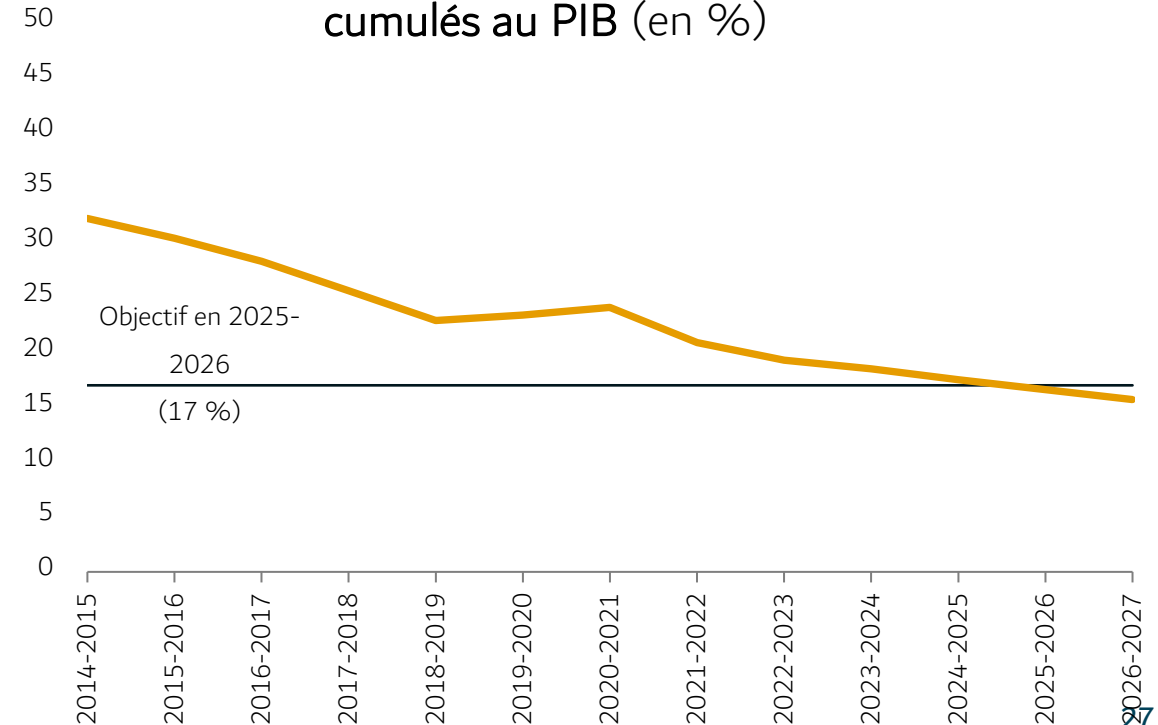


- Ratio de la dette brute au PIB serait sous la cible de 45 % indiqué dans la Loi depuis 2021-2022.
- Ratio de la dette représentant les déficits cumulés au PIB atteindrait également l'objectif de la Loi en atteignant 16,6 % au 31 mars 2026.
- Ministre proposera des changements à la Loi dans le Budget 2023-2024. Un nouvel objectif de réduction de la dette couvrant les 10 ou 15 prochaines années sera alors fixé.

Ratio de la dette brute au PIB (en %)



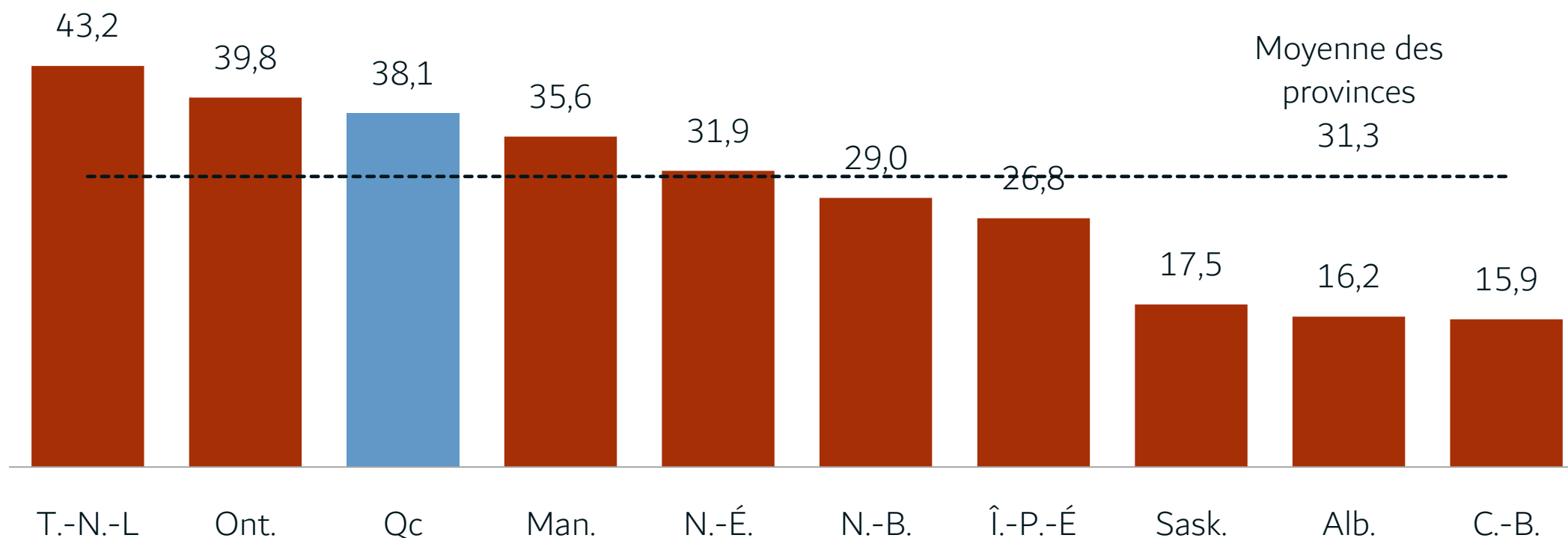
Ratio de la dette représentant les déficits cumulés au PIB (en %)



# La dette nette des provinces

- En 2022, le Québec présente la 3<sup>e</sup> plus importante dette nette des provinces canadiennes.

Dette nette (en pourcentage du PIB)





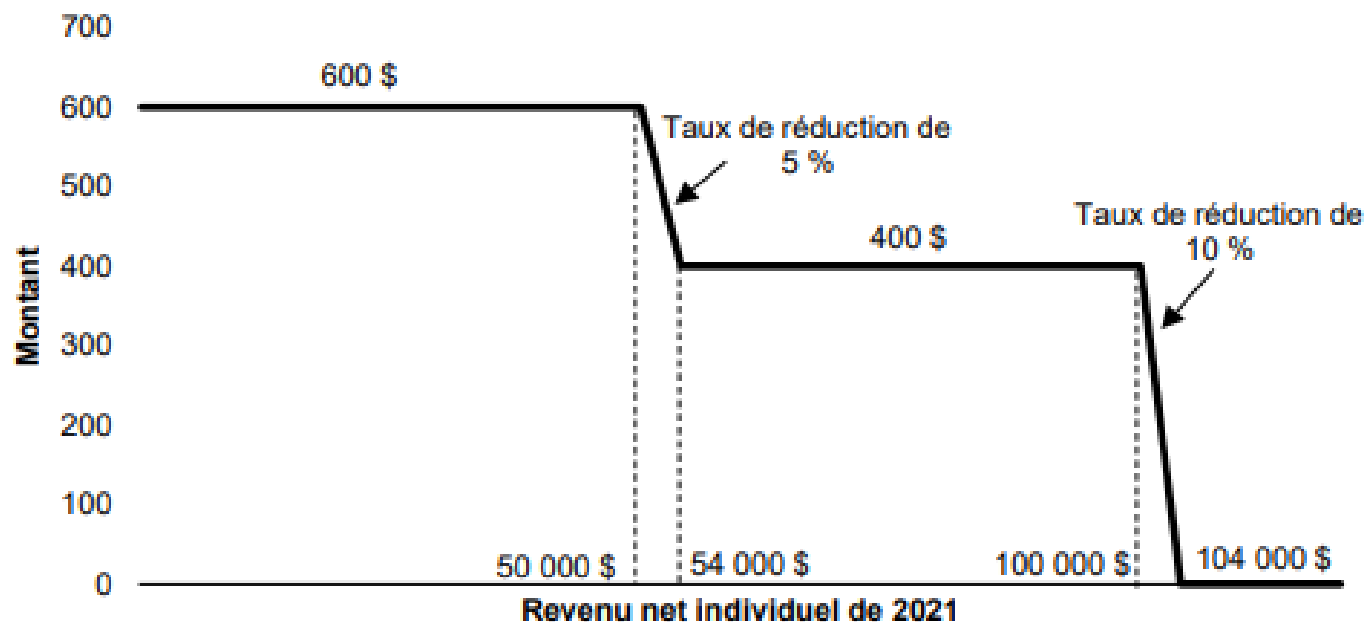
**Faits saillants**  
**Mesures budgétaires et  
fiscales touchant les particuliers**  
**Mise à jour économique  
et financière 2022 du Québec**

# Rappel des mesures déjà annoncées

## Nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie

- Valeur de 400 \$ à 600 \$ selon le revenu.
- Versé en décembre, à près de 6,5 millions de Québécois.
- Coût : 3,5 milliards \$.

**Illustration du nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie**  
(en dollars, sauf indication contraire)



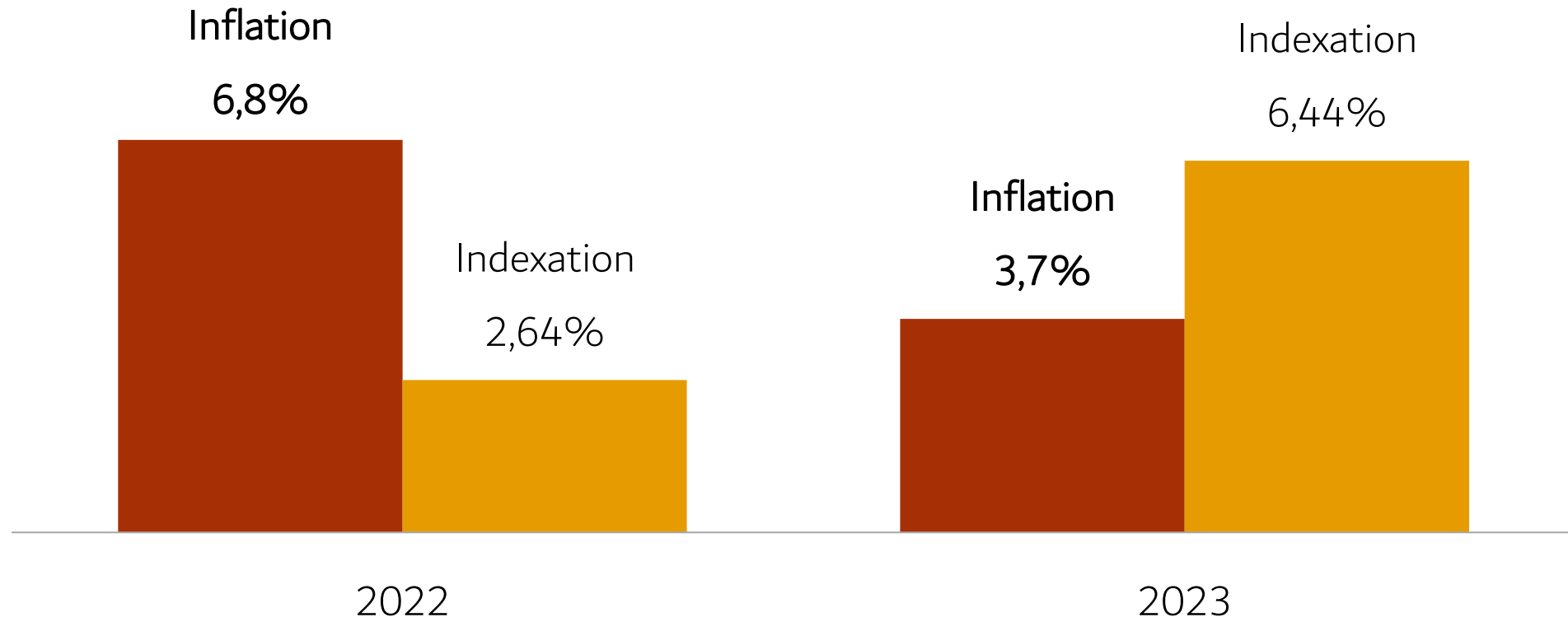
# Rappel des mesures déjà annoncées

## Plafonnement de l'indexation des tarifs gouvernementaux

- Maximum 3 % annuellement pour les quatre prochaines années (2023 à 2026).
- Notamment:
  - droits sur le permis de conduire et l'immatriculation;
  - contribution à payer en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les tarifs de stationnement dans les hôpitaux, etc.;
  - tarifs domestiques d'Hydro-Québec;
  - frais de services de garde à contribution réduite;
  - droits de scolarité universitaire;
  - droits exigibles en lien avec la présentation d'une demande de sélection, pour ceux et celles qui souhaitent immigrer au Québec.
- Coût estimé à 1,6 milliard \$ sur 5 ans.

# Indexation du régime d'imposition du Québec en 2023

- Indexation vise à contrer les effets de l'inflation.
- Mécanisme d'indexation entraîne un décalage d'une année entre inflation et indexation.
- Sur quelques années, un équilibre est atteint.



- Écart important en 2022 → Justification pour les mesures ponctuelles (Bouclier anti-inflation).
- En 2023 → Impact financier de 2 152 millions \$.



# Indexation du régime d'imposition du Québec en 2023

- Indexation de 6,44 % signifie
  - Seuils des tranches d'imposition rehaussés
  - Prestations plus élevées
  - Seuil de réduction repoussées

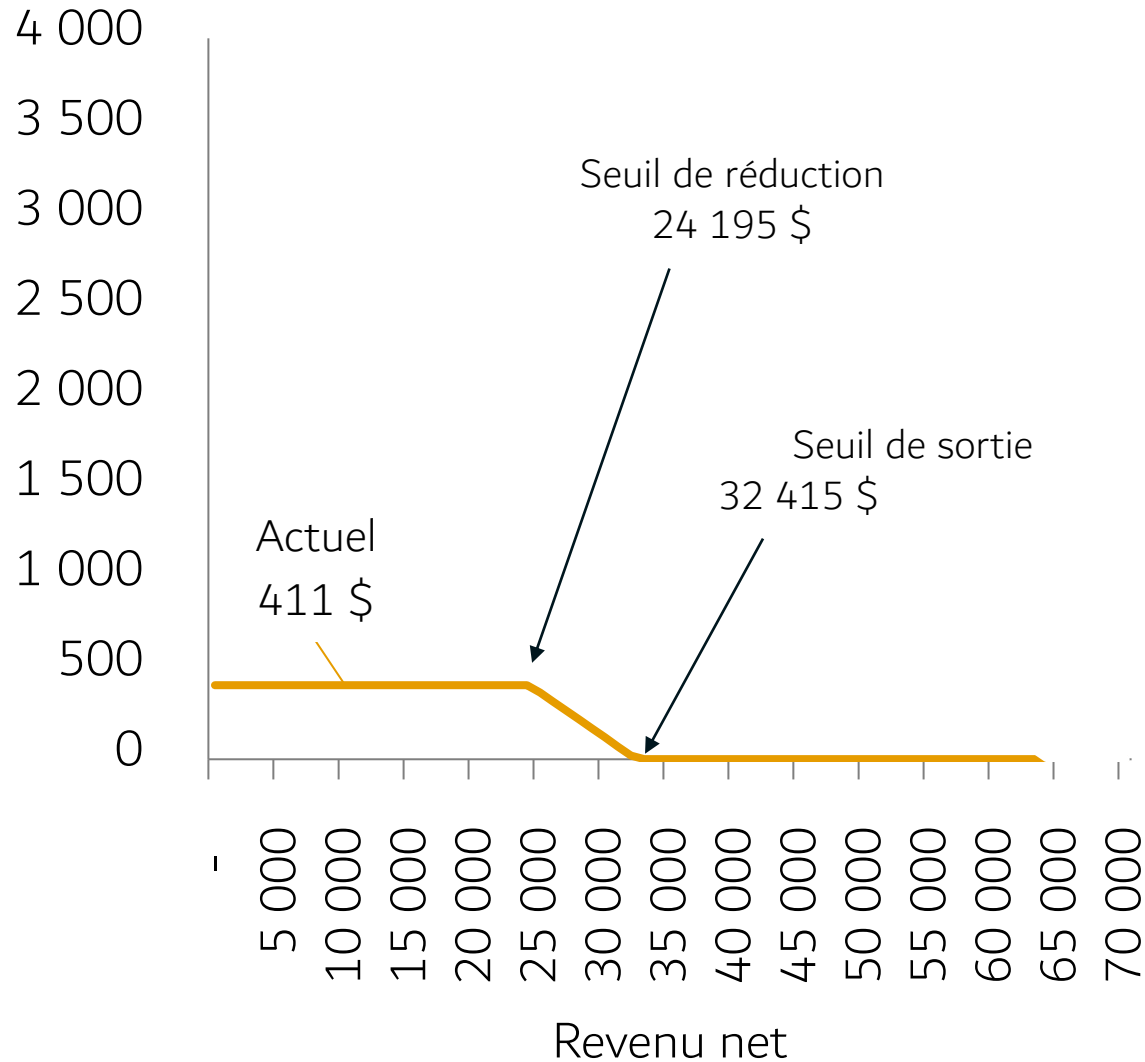
## Exemples pour 2023

	2022	2023	Écart
Premier seuil du barème	46 295	49 275	+2 980
Montant personnel de base	16 143	17 183	+1 040
Allocation famille, montant maximum par enfant	2 614	2 782	+168
Seuil de réduction du crédit solidarité	36 790	39 160	+2 370

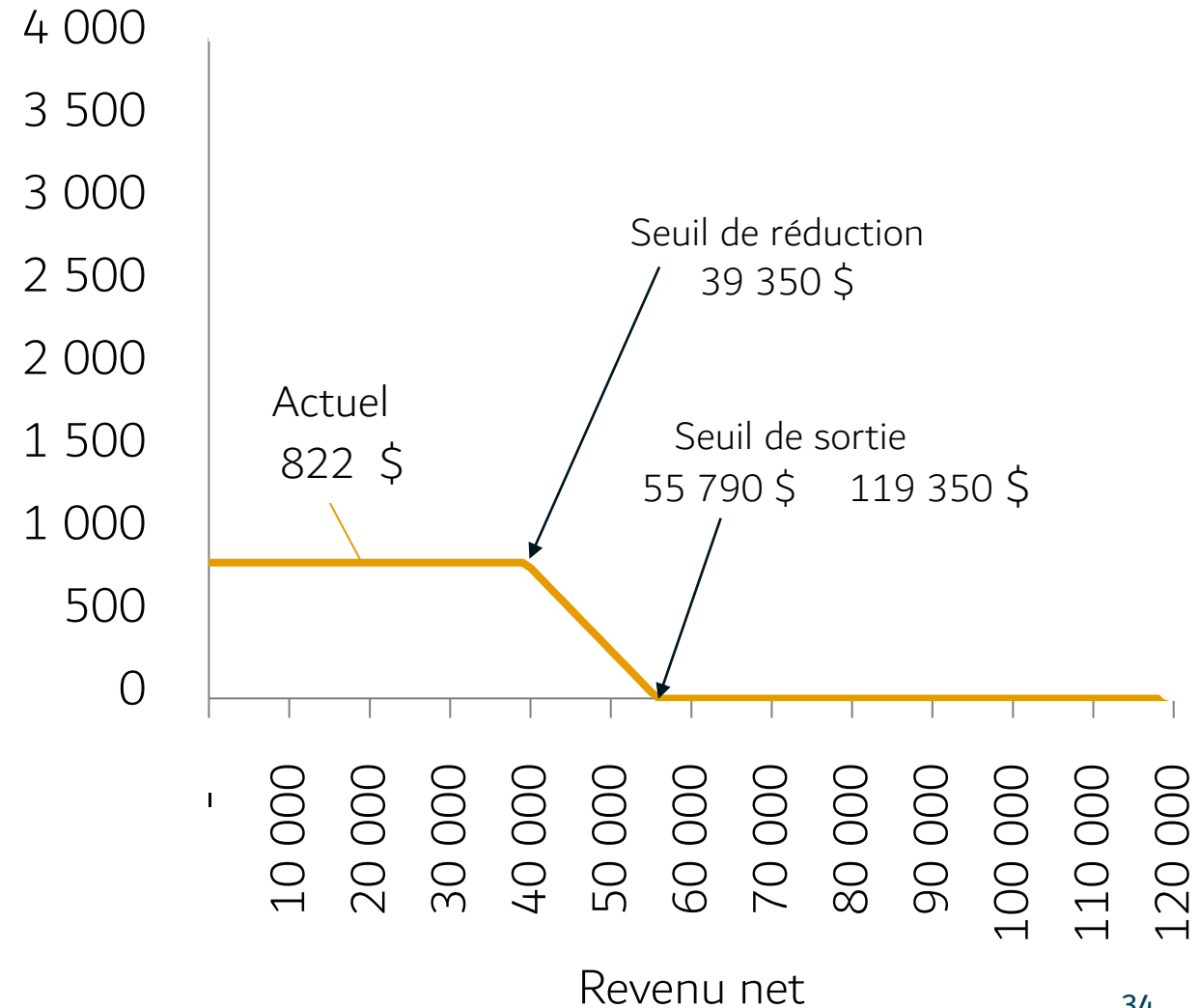
# Bonification du crédit d'impôt remboursable pour le soutien des aînés



## Aîné seul de 70 ans et plus



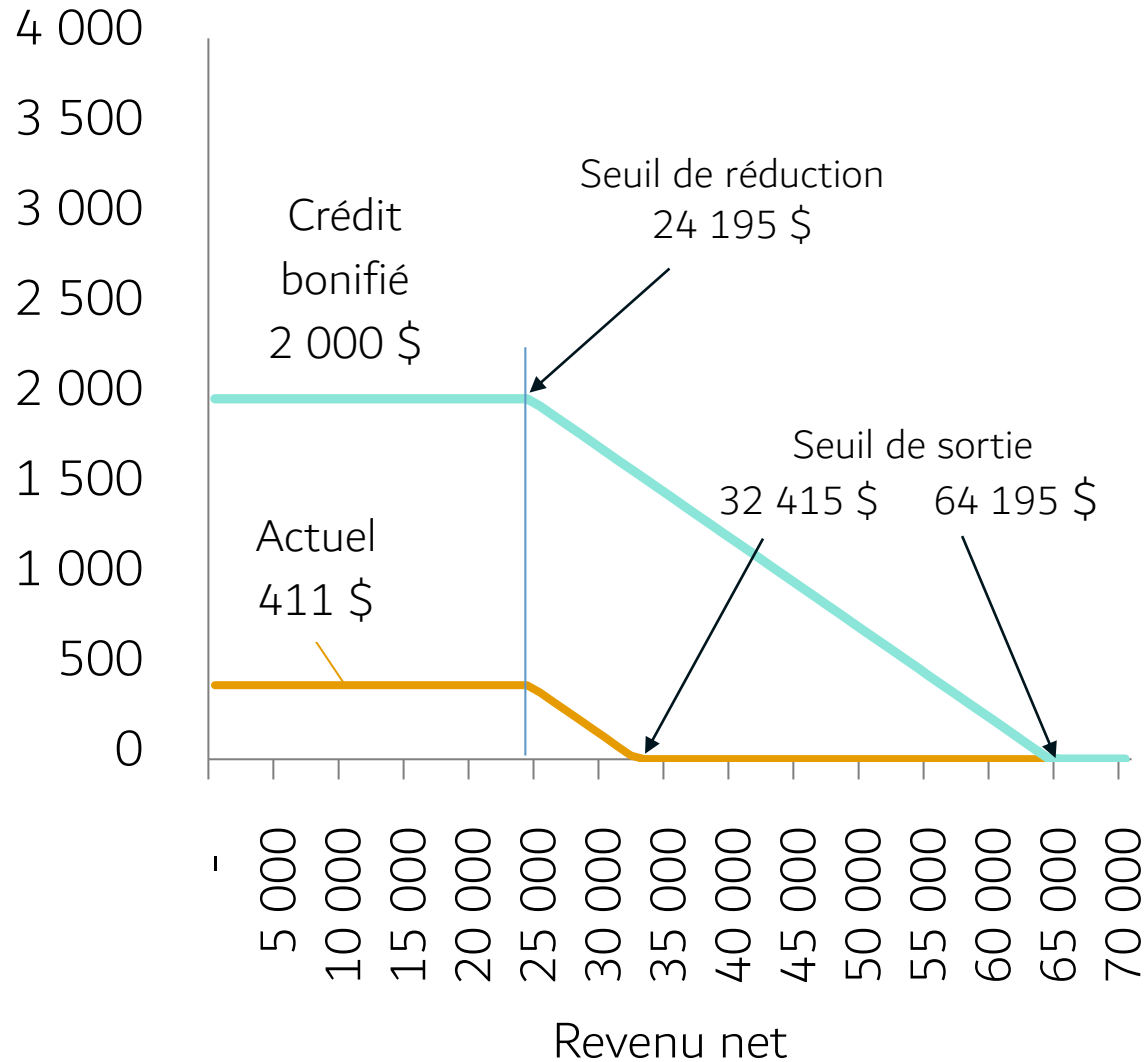
## Couple d'aînés de 70 ans et plus



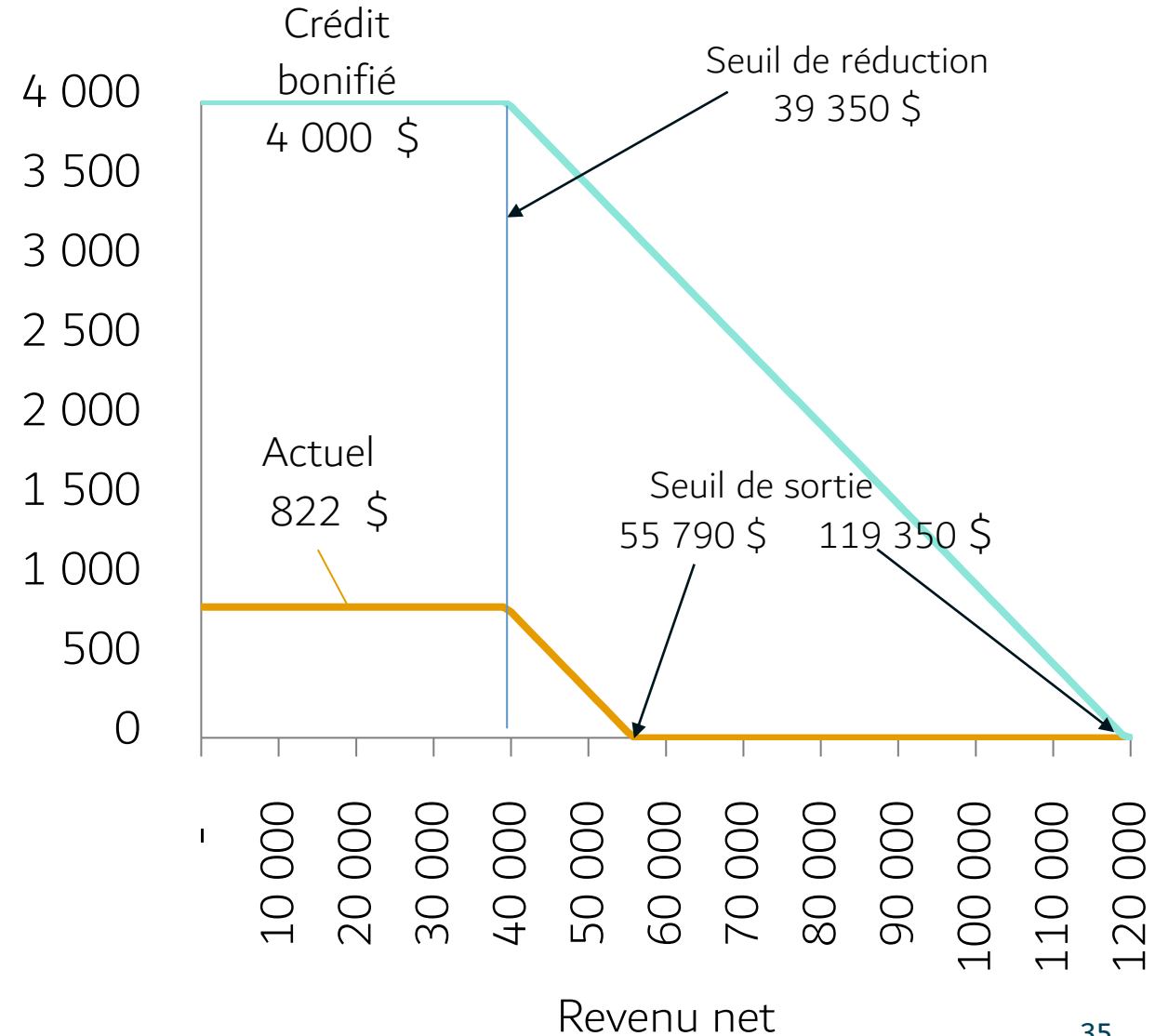
# Bonification du crédit d'impôt remboursable pour le soutien des aînés



## Aîné seul de 70 ans et plus



## Couple d'aînés de 70 ans et plus

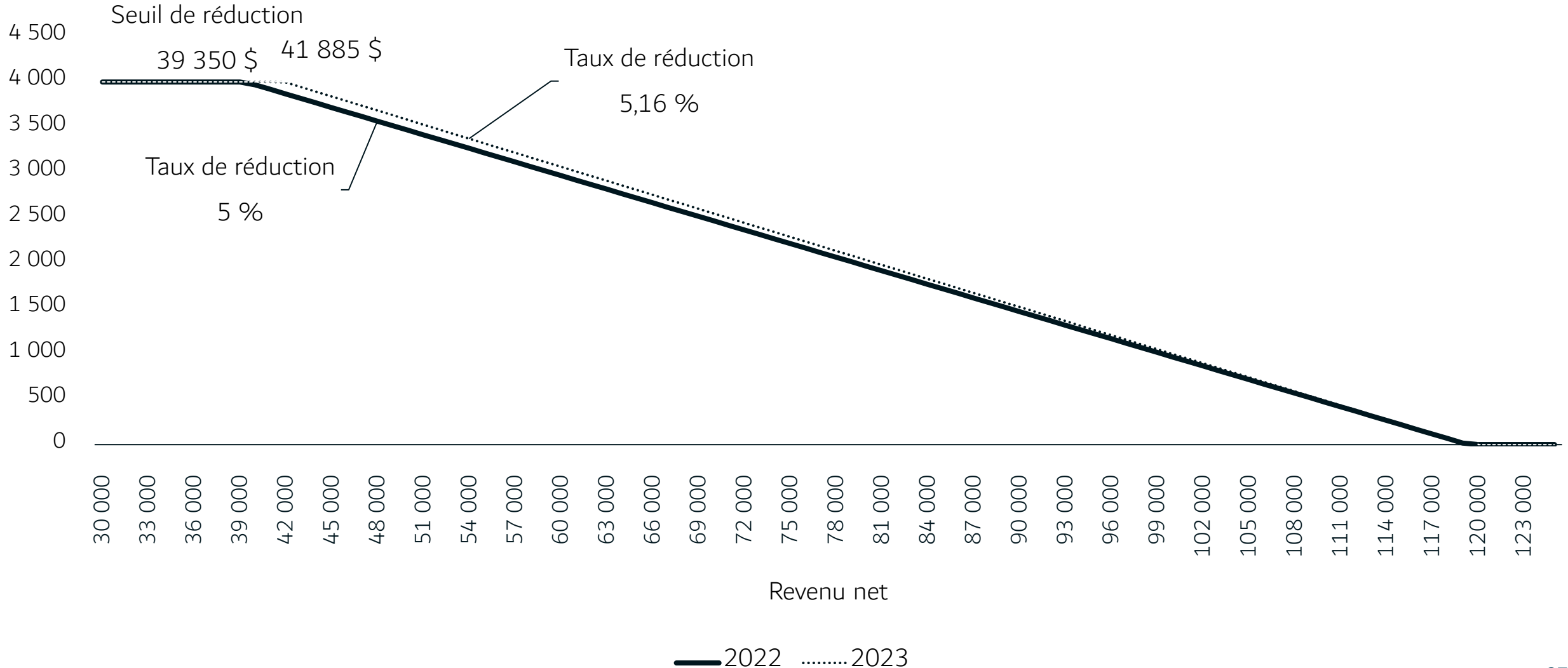


- Coût estimé à 8,0 milliards \$ sur 5 ans.
- Augmentation du nombre de bénéficiaires en 2022 de 700 000 à 1,1 million.
- Montant maximal du crédit **non-indexé**.
- Revalorisation du taux de réduction :
  - Seuil de réduction indexé;
  - Seuil de sortie inchangé;
  - Effet en 2023: taux de réduction de 5,16 % (comparativement à 5 % en 2022).

# Revalorisation du taux de réduction du soutien des aînés – illustration



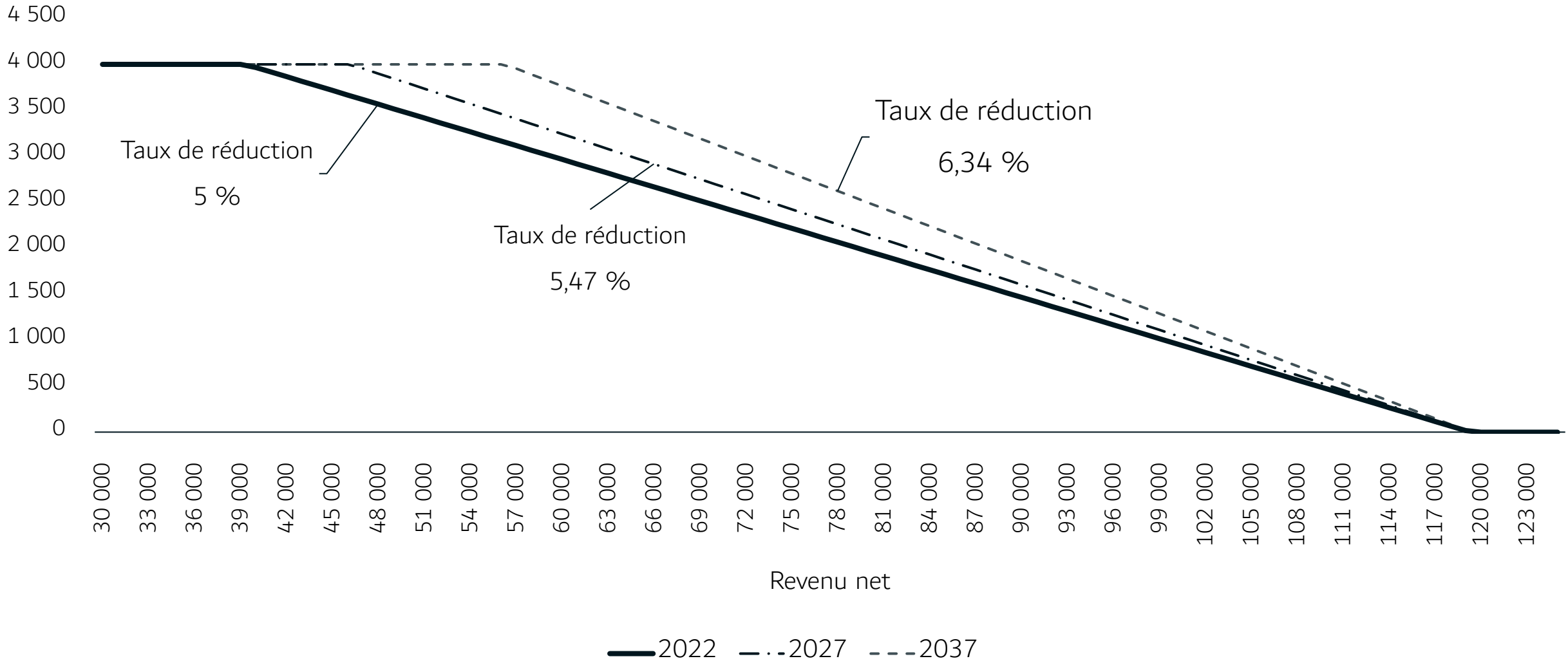
Couple d'aînés de 70 ans et plus



# Revalorisation du taux de réduction du soutien des aînés – illustration



Couple d'aînés de 70 ans et plus



# Soutien des aînés - Couple d'aînés de 70 ans et plus



Exemple : Effet de la revalorisation du taux de réduction et de la non indexation de la prestation.

	2022	2027	2037
Revenu familial équivalent*	30 000 \$	33 740 \$	41 129 \$
Prestation	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
<i>en % du revenu</i>	13 %	12 %	10 %
Revenu familial équivalent*	60 000 \$	67 481 \$	82 259 \$
Prestation	2 968 \$	2 835 \$	2 354 \$
<i>en % du revenu</i>	5 %	4 %	3 %
Revenu familial équivalent*	90 000 \$	101 221 \$	123 388 \$
Prestation	1 468 \$	989 \$	0 \$
<i>en % du revenu</i>	2 %	1 %	-

\* indexé à l'inflation prévue dans la Mise à jour 2022 (3,7% en 2023, 2,2% en 2024 et 2,0% par la suite).

# Abolition du crédit d'impôt remboursable pour les activités des aînés



- Éliminé à partir de l'année d'imposition 2023.
- Justifié par la bonification du montant pour le soutien des aînés.
- Environ 40 000 aînés bénéficiaires.
- Coût actuel de 1,5 millions \$ par année.



- Taxation coordonnée sur les produits de vapotage annoncée par le gouvernement fédéral dans son budget 2022.
  - Droit supplémentaire appliqué correspondant au taux fédéral.
- Modèle utilisé pour le cannabis.
  - Perception par le fédéral.
- Revenus estimés à 40 millions \$ par année.



**Et aussi**  
**Mise à jour économique  
et financière 2022 du Québec**

## Qu'en est-il de la baisse d'impôt promise ?

- Rappel : Promesse de diminuer les deux premiers taux du barème de 1 point de pourcentage dès 2023;
- Le coût estimé est de 1,7 milliards \$ la première année.
- Financé par une baisse des versements au Fonds des générations.

### Effet sur le barème d'imposition 2023

Revenu imposable		Taux actuels	Taux proposés	Effet sur les taux
dépasse	Mais ne dépasse pas			
0	49 275	15 %	14 %	-1 point de %
49 275	98 540	20 %	19 %	-1 point de %
98 540	119 910	24 %	24 %	–
119 910		25,75 %	25,75 %	–
Taux des crédits d'impôt non remboursables		15 %	14 %	-1 point de %

# Qu'en est-il de la baisse d'impôt promise ? Considérations



- Ministre a parlé de la baisse d'impôt comme d'un futur stimuli fiscal répondant à un ralentissement économique;
  
- À nos yeux, il existe des conditions préalables à la baisse d'impôt:
  1. Réintroduction de la Loi sur l'équilibre budgétaire;
  2. Présentation d'un plan de résorption des déficits d'ici 2027-2028;
  3. Identification d'une nouvelle cible d'endettement sur un horizon de 10 à 15 ans;
  4. Fixation des versements annuels requis au Fonds des générations pour atteindre la cible;
  5. Évaluer s'il y a ou non une marge de manœuvre pour procéder à la baisse d'impôt.



**Et après**



**Conférence du ministre des Finances,  
Eric Girard sur sa mise à jour  
économique et financière.**

Animation : Emna Braham et Luc Godbout  
**Vendredi 16 décembre 2022**  
de 12 h 00 à 13 h 00

Pour plus de détails et pour inscription:  
<https://cerclefinanceduquebec.com/activites-et-conferences-cercle-finance/26>



Prochaine activité de la Chaire →  
Midi-conférence, le **21 décembre 2022** à 12 h 00

**Évolution du pouvoir d'achat des ménages  
québécois : entre inflation et mesures  
ponctuelles**

Avec :

Luc Godbout, Frédérick Hallé Rochon et Suzie St-Cerny  
<https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/evolution-du-pouvoir-dachat-des-menages-quebecois-entre-inflation-et-mesures-ponctuelles/>

# 13 janvier 2023, 12h

## Lancement de l'Édition 2023

### Bilan de la fiscalité au Québec

Conférencier d'honneur

Eric Girard



Ministre des Finances du Québec

Luc Godbout



Titulaire de la Chaire et  
professeur titulaire de fiscalité

Animation

Suzie St-Cerny



Professionnelle de recherche à la  
Chaire

Tommy Dubé-Gagné



Chercheur à la Chaire et  
professeur adjoint de fiscalité

